"DIEU ET PATRIE"

LA SURVIVANCE

Il est absolument nécessaire de développer dans toutes les classes de la société une formation sociale plus intense. Ency "Divini Redemptoris"

Rendre chrétienne la génération qui monte, c'est couper le mal dans sa racine et assurer le salut des peuples. GERSON

VOL. IX EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI 28 AVRIL, 1937 No. 26

Une conférence du P. Boucher à la radio

Entrevue de M. Maynard au "Devoir"

Texte complet de l'entrevue

Les problèmes auxquels notre jeune ministre a à faire face

L'Alberta est une jeune province qui n'a pas craint de confier son gouvernement et ses destinées aux représentants d'un parti dont les principes, la doctrine et les théories ne paraissent pas à la portée de toutes les compréhensions, de toutes les intelligences. Ce parti, le Crédit social, offre au moins le charme de sa jeunesse; mieux encore, le charme de la jeunesse de ses ministres.

Le représentant des gens de langue française de l'Alberta, dans le cabinet de M. Aberhart, M. Lucien Maynard, n'a que 29 ans. Nous venons d'avoir le plaisir de sa visite aux bureaux du Devoir. Nous dirions bien l'honneur, si nous n'étions certain que l'honorable M. Maynard lui-même n'a que faire de la grande cérémonie et du genre protocolaire. Ce moins de trente ans déjà ministre, de passage à Montréal, a tout l'air d'un écolier en vacances. Au vrai, peut-être était-ce sa première visite dans notre ville depuis le temps — ce qui est d'hier — où le Mont-Saint-Louis le comptait au nombre de ses élèves.

M. Maynard, né à Montréal, au faubourg Saint-Jean-Baptiste, est Albertain depuis 28 ans. Un simple calcul a déjà fait comprendre au lecteur que le futur ministre de M. Aberhart n'était pas bien âgé quand ses parents allèrent s'établir au village albertain de Cluny, un peu à l'est de Calgary. M. Maynard père y établit un commerce. Le jeune Maynard fit ses études primaires à Montréal, au Mont-Saint-Louis, ses études secondaires chez les Jésuites, au Collège d'Edmonton; puis il étudia le droit à l'Université de l'Alberta et se mit à pratiquer sa profession d'avocat à Saint-Paul. Depuis cinq ans, il est marié et père d'une fillette; dès février 1936, il fut ministre sans portefeuille dans le cabinet Aberhart; depuis janvier dernier, il est ministre avec, pour ainsi dire, double portefeuille, les Affaires municipales et l'administration des secours directs.

(Suite à la page 8)

AU CONGRES DE L'A.C.J.C.

S. E. le cardinal Villeneuve demande aux congressistes de conserver les idéals legués

MONTREAL.—Les délégués du diocèse de Québec au Congrès annuel de l'Association catholique de la jeunesse canadienne ont demandé au conseil général de "l'association d'organiser une journée de la jeunesse pour le Congrès eucharistique qui aura lieu ici en juin 1938. Son Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec et Primat de l'Eglise canadienne, a parlé aux congressistes à leur dernière séance et il leur a recommandé de conserver les idéals, les traditions et les coutumes qui leur ont été légués.

LA DICTATURE EN RUSSIE

Seule une révolution peut renverser Staline

MEXICO.—Léon Trotsky a déclaré devant le comité qui enquête sur les accusations portées contre l'ancien chef russe par le gouvernement de Moscou que seule une révolution peut renverser le régime du dictateur, Josef Staline.

Trotsky, tout en se défendant de l'accusation de trahison portée contre lui, a ajouté que la bureaucratie de Staline, solidement organisée, ne pouvait être renversée par les élections ou par des moyens démocratiques.

LA PECHE EST PROHIBEE

Un ordre de l'hon. N.-E. Tauner, ministre des terres

Dans une entrevue accordée aux journaux, l'hon. N.-E. Tanner, ministre des terres et des mines, a annoncé la fermeture de la pêche à la ligne, domestique ou commerciale. Toute personne s'occupant actuellement de pêche ou prise en possession de poisson frais, ou cherchant à le vendre sera immédiatement poursuivi, a dit M. Tanner.

DECES DE M. N. FOURNEL

Un pionnier de Winterburn

Nous apprenions avec un grand regret la mort de M. Napoléon Fournel, décédé à sa demeure de Winterburn, à l'âge de 76 ans et 4 mois, après une courte maladie.

Il laisse pour déplorer sa perte son épouse, Marie Anctil; trois filles: Sr Marie St-Sauveur, de la congrégation des Filles de Jésus; Mme Albert LaRue et Mlle Juliette Fournel; cinq fils: Napoléon, Charles, Xavier et Ernest, tous trois de Winterburn.

Les funérailles eurent lieu, jeudi matin, le 22 avril, à l'église paroissiale de St-Joachim d'Edmonton, où le service fut chanté au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La famille du défunt désire remercier ses amis pour toutes les offrandes florales et spirituelles, ainsi que pour toutes les nombreuses expressions de sympathies reçues à l'occasion de ce triste deuil.

UN DISCOURS DE FRANCO

Une Espagne qui s'appuiera sur l'Eglise catholique

SALAMANQUE. — Le général Francisco Franco, dans un discours à la radio, a demandé l'appui de toute la population civile pour compléter l'unification du pays. "Devant Dieu et devant la nation, dit-il, nous avons décidé de mener à bien l'unification du pays laquelle est demandée par notre peuple et fait partie de la mission que Dieu nous a confiée".

Franco, depuis des mois absorbé par les manoeuvres militaires s'est adressé pour la première fois aux populations "en arrière de la ligne de feu". Parlant à la jeunesse, le chef des Patriotes lui a demandé de joindre ses efforts pour faire de l'Espagne "un pays prospère, bien uni, où l'on ne pourra percevoir la moindre teinte de communisme".

"Le bolchevisme détruit tout, ajouta-t-il, c'est notre devoir d'édifier une nouvelle Espagne, une Espagne qui s'appuiera sur l'Eglise catholique romaine et qui aura à sa disposition une armée puissante. Nous opposerons une véritable démocratie à la supposée *démocratie des rouges*".

M. DOUGLAS EST PRUDENT

Il verra MacLachlan avant de prendre une décision

LONDRES.—Avant de prendre une décision relative à sa venue en Alberta, le Major Douglas, fondateur anglais du Crédit social, a déclaré qu'il attendrait l'arrivée à Londres de G.-L. MacLachlan, président du comité du Crédit social de l'Alberta. Ce dernier est parti d'Edmonton, ces jours derniers pour se rendre à Londres où il rencontrera le Major Douglas.

A l'exposition de Paris

L'Eglise catholique participera officiellement à l'Exposition internationale de Paris — Pour mieux faire con naître le catholicisme et ses oeuvres — Un pavillon supra-national

L'Eglise catholique participera officiellement à l'Exposition internationale qui s'ouvrira à Paris en mai prochain. Un comité a été formé sous le patronage de S. Em. le cardinal Verdier qui veut profiter de l'occasion pour faire mieux connaître le catholicisme et ses oeuvres. L'animateur de ce Comité — il porte le nom de Commissaire général — est un Jésuite, le P. de Reviers de Mauny qui s'est déjà conquis une réputation remarquable dans ce genre de travail. C'est à lui qu'avait été confiée la participation catholique à l'exposition coloniale de Vincennes, il y a trois ans. Ce fut un succès.

Un reporter de la "Vie catholique" est allé interviewer le P. de Mauny. Voici le début de cet intéressant reportage.

Au 3 de la rue Chardin....

....un rez-de-chaussée plein de maquettes, d'ébauches.... aux murs, des affiches, des plans, des photos.... Sur les tables, des paquets de prospectus. Aux claviers de leurs machines à écrire, deux secrétaires très occupées. Tout au bout, dans son bureau, le R. P. de Reviers de Mauny, portant une ample soutane, qui ne cache ni une chemise noire, ni une chemise rouge, mais au moins des manchettes couleur d'exposition.

Le R. P. de Mauny, jeune d'allure, fixe sur moi des petits yeux pétillants d'esprit, dont on ne sait s'ils sont à la limite de la malice ou de la bienveillance, et c'est, tout de suite, avec décision et chaleur, qu'il répond à nos questions.

—Que sera le Pavillon Catholique Pontifical (titre officiellement retenu) ?

—Si l'U. R. S. S. veut dresser, sur le doux ciel de Paris, la silhouette de deux robustes travailleurs, tendant, à bout de bras, l'un la faucille des champs et l'autre le marteau de l'usine; si l'Allemagne veut mettre son aigle impérial au sommet d'une tour massive et carrée, cet aigle déployant ses ailes sur un écusson marqué de la croix gammée, l'Eglise catholique veut dresser son campanille assez haut pour passer au-dessus de ces deux mystiques; Elle veut hisser la Vierge, la Madone de douceur et de Paix, aussi près que possible du Ciel.

Chose unique dans l'histoire, le Saint-Père a consenti à ce que l'étendard pontifical flotte au-dessus du pavillon et prenne rang parmi ceux des nations exposantes, afin d'affirmer, non seulement sa Souveraineté temporelle, en tant que chef de l'Etat du Vatican, mais aussi et surtout sa souveraineté spirituelle. Et c'est à la France qu'échoient l'honneur et la faveur de cette primeur.

Ainsi notre pavillon sera-t-il un pavillon supra-national.

On y verra comment l'Eglise se penche vers l'enfant, dès son berceau; comment elle l'accompagne dans son pèlerinage terrestre, suivant l'homme pas à pas à travers sa jeunesse, son âge adulte et sa vieillesse, jusqu'au champ des morts....

UN NOUVEAU PARTI

Institué par Franco

SALAMANQUE.—Au moyen d'un décret, le généralisme Franco a fait subir au régime gouvernemental blanc des modifications qui le rapprochent, en une certaine mesure, des régimes autoritaires de l'Allemagne et de l'Italie. Mais il a eu soin de marquer qu'une restauration du trône demeure possible. Lorsque, déclare-t-il, nous aurons terminé la restauration spirituelle et matérielle de l'Espagne, si cela est nécessaire à la nation et si le sentiment populaire se manifeste dans ce sens, nous *ne ferons pas obstacle* à l'établissement du régime séculaire qui a donné au pays l'unité et la grandeur historique.

CHEZ LES BONNES AMIES

N'oubliez pas notre partie de cartes dimanche soir, le 2 mai, à la salle St-Joachim. Nous vous assurons que vous vous amuserez beaucoup au "Whist Militaire". Pendant qu'on servira le lunch, un programme musical complétera la soirée. L'entrée est de 25 sous.

* * *

Avis à tous les membres

Le banquet du Cercle aura lieu mardi, le 18 mai prochain, à l'hôtel Corona. Nous espérons que chacune se fera un devoir d'être présente.

Petites Nouvelles

LONDRES.— Le blocus international de l'Espagne, décidé par le comité de non-intervention après de longs mois de tergiversations, est commencé depuis une semaine. Environ 60 navires de guerre anglais, français, allemands et italiens entourent d'un impressionnant cordon les côtes de la péninsule ibérique. Quelque 500 observateurs sont postés sur les frontières espagnoles près des territoires français et portugais et aussi sur la frontière qui sépare Gibraltar de l'Espagne.

OTTAWA.—Les postes canadiennes se serviront d'une estampille spéciale pour oblitérer les timbres à l'occasion du couronnement du roi Georges VI. Le drapeau britannique en formera le motif principal. C'est aux bureaux de postes suivants que le courrier sera oblitéré de cette façon: Ottawa, Québec, Montréal, Toronto, Halifax, Saint-Jean, Frédéricton, Charlottetown, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver et Victoria.

FETE du JUNIORAT ST-JEAN

Le 6 mai prochain, le Juniorat St-Jean célèbrera dignement la fête de son glorieux Patron, saint Jean-de-la-Porte-Latine. Nous aurons l'honneur de recevoir, à cette occasion, Son Excellence Mgr MacDonald, qui présidera le grand souper traditionnel et une séance très intéressante donnée par les élèves. On y jouera "L'Abonneux", drame social en trois actes, du R. P. Tremblay, O.M.I., jeune prédicateur de retraites fermées dans la province de Québec. Dès son apparition, cette pièce connut un succès tout-à-fait populaire; dans l'espace d'un an, elle fut jouée plus de deux cents fois par la troupe des Voyageurs de Commerce de Trois-Rivières, et celle du Séminaire de cet endroit. Les Junioristes comptent bien la répéter dans plusieurs de nos paroisses canadiennes.

Le JUNIORAT

DECES DE Mme C. BOULANGER

Jeudi, le 22 avril, s'éteignait, à l'âge de 53 ans, Mme Cora Boulanger, de la paroisse de l'Immaculée Conception, Edmonton. Les funérailles ont eu lieu samedi parmi un concours nombreux de parents et d'amis.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son mari, M. L.-H. Boulanger, une fille, Antoinette, un garçon, Noël; deux soeurs, Mme Brunau, Montréal, Mme Desrochers, North Hampton et son père, M. F. Chatel, Wetaskiwin. La défunte était membre de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne et appartenait également au Tiers Ordre de Saint-François.

M. L.-H. Boulanger et sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par des offrandes de messes ou de bouquets spirituels, soit par l'envoi de fleurs.

Le nombre des chômeurs augmente

Pour la semaine terminée samedi, le nombre des chômeurs, dans la province a augmenté de 2,234 sur le chiffre de la période correspondante de l'année dernière. Le total de cette année se chiffre par 11,795 contre 9,561 l'année dernière. Ce total comprend 10,598 chômeurs et 1,197 chômeuses. A Calgary, il y a 5,598 chômeurs et à Edmonton on en compte 3,823.

UN FUTUR MARIAGE

Fiançailles de Mlle L. Côté

M. et Mme J.-N. Côté ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur jeune fille Liliane à M. Paul Chatain, fils de M. et Mme Joseph Chatain.

A l'occasion de ce joyeux événement, un souper intime groupait, dimanche les membres des deux familles, chez M. Chatain.

Le mariage de ces deux jeunes gens si populaires dans la paroisse St-Joachim, sera célébré vers la fin du mois de juin.

Son Exc. Mgr Gariel Breynat, O. M. I., Vicaire Apostolique du MacKenzie, bénira ce mariage.

Nous offrons nos félicitations les plus sincères aux fiancés.

DECES DE Mlle E. LEBLANC

Funérailles à St-Albert

ST-ALBERT.—Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Ernestine Leblanc survenue à St-Albert, le 22 avril à l'âge de 25 ans.

Les funérailles eurent lieu vendredi matin. Le service fut chanté dans l'église de St-Albert par le R. P. E. Tardif, O.M.I.

L'inhumation de la dépouille mortelle se fit dans le cimetière de la paroisse.

Les porteurs étaient: MM. Paul Chatain, Emile Ouimet, J. McMillan, R. Bourgeois, J. Bourgeois, E. Perron.

Des offrandes spirituelles ont été faites par la famille et de nombreux amis de la famille.

Elle laisse dans le deuil, son père, M. Oscar Leblanc, six soeurs, Mme G.-E. Gaulin, St-Albert; Mme D. Bérubé, Villeneuve; Mlle Aline Leblanc, Edmonton; Mlle Pauline Leblanc, St-Albert; Mlle Adeline Leblanc, St-Albert; Mlle R.-Marie Leblanc, Lac la Biche; quatre frères: G. Leblanc Edmonton, Auguste Leblanc, Fort McMurray; Cyrille Leblanc, Edmonton, Gratien Leblanc, Lac la Biche.

Directeurs des funérailles, Connelly et McKinley d'Edmonton.

SALT LAKE CITY.— Le R. P. Bernard-R. Hubbard, jésuite, a annoncé les plans d'une expédition dans l'antarctique, faite dans le but de chercher dans l'huile des loups-marins un préventif à la tuberculose.

OTTAWA.— M. J.-F. Champagne vient de préparer pour le compte des Chambres du parlement une adresse au roi enluminée sur vélin de sept pages. Les dessins symboliques sont extrêmement délicats.

Partout les coeurs civilisés s'élèvent contre la peste moscovite

Dimanche dernier, le R. P. Armand Boucher, O.M.I., curé de la paroisse St-Joachim, prononçait, au poste CJCA, la conférence suivante sur le communisme. C'est un excellent exposé des dangers que recèle cette erreur et des moyens de la mettre en échec.

Un tableau des moyens de défense, dans le monde entier, contre lo communisme — Le Pape, comme un véritable Père de famille, dénonce à tous ses enfants, qui veulent comprendre, l'erreur funeste du communisme lequel est antireligieux et antisocial par essence

RENOVATION DE LA VIE PUBLIQUE, SELON LES PRINCIPES DE L'EVANGILE

Mon premier mot sera un cordial merci au Comité de l'Heure Catholique, qui a bien voulu me fournir l'occasion de m'adresser en français aux auditeurs de langue française, dans une conférence sur le Communisme.



Le R. P. A. Boucher, O.M.I.

Comme mon temps est limité, sans plus de préambule, j'aborde mon sujet.

D'abord, où en est le monde en ce moment avec ce terrible fléau des temps modernes ? Il y a quelques mois à peine, l'Internationale russe hurlait triomphalement son hymne officiel: "C'est la lutte finale". Pourtant il est constaté que cette lutte finale ne finit pas vite. On peut même dire qu'elle ne progresse guère, et les peuples dupés commencent à s'en apercevoir. Non seulement elle ne progresse pas, mais, j'ose dire qu'elle recule. Le communisme, ce fléau, ce satanisme social, après avoir marqué quelques progrès, après avoir envoûté quelques âmes, et séduit quelques naïfs, le communisme, dis-je, de ce temps-ci, flotte, puis bat en retraite.

Partout, en effet, dans le monde entier, les coeurs civilisés se sont élevés unanimement contre la peste moscovite, contre l'anarchie sanglante qu'elle prépare et qu'elle entretient. Les pouvoirs temporels, dans un sursaut d'auto-défense, ont commencé depuis des mois, à dénoncer, chacun pour soi, ce danger, et pris des mesures pour y parer. Et permettez-moi, ici, de dresser, en quelques mots, un tableau rapide des moyens de défense.

En France d'abord: si le gouvernement a d'incontestables complaisances pour le parti communiste; conclusion fatale d'un détestable pacte électoral; il n'en poursuit pas moins un chemin salutaire; le parti de Moscou y est en regression constante et rapide. S'il a jamais eu l'accasion de faire sa révolution, il l'a perdue sans retour. Et il le sait.

En Tchécoslovaquie, où Moscou avait espéré établir une future succursale, le gouvernement vient de déclarer qu'il prendra les moyens pour déjouer ces ambitions.

En Belgique, le parti communiste est autorisé, mais à peine représenté au parlement.

L'Italie et l'Allemagne représentent aujourd'hui deux puissantes forces antibolchéviques.

Au Portugal, le parti communiste est interdit.

En Suisse et en Hollande, malgré l'autorisation du parti communiste, on en réclame à grands cris l'interdiction; et il en est de même en Scandinavie.

En Finlande, Pologne, Roumanie, Autriche, Hongrie, Yougoslavie, Bulgarie, Grèce, Turquie, Amérique latine et au Japon, le communisme est interdit.

Ainsi donc, le communisme est interdit de séjour, dans la majorité des pays d'Europe. De plus, un peu partout, les gouvernements prennent des mesures pour le combattre et le détruire; et il est à espérer qu'au Canada, au fédéral et dans nos provinces, ce mouvement sera suivi. Chaque jours donc nous apporte un nouvel espoir.

Voilà une attitude des pouvoirs temporels, qui nous rassure un peu. Mais la voix la plus haute et la plus noble qui puisse retentir sur l'Univers s'est faite entendre. Le Souverain Pontife, successeur de saint Pierre, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, dans une encyclique magistrale, vient de prononcer la condamnation définitive du communisme. Cette encyclique constitue un document extrêmement précieux et son action sera définitive et salvatrice, car elle contient les paroles puissantes de Celui qui a dit: "Je suis la Vérité, la Voie et la Vie".

A cette heure de bouleversement, de révolution, de persécution et d'évolution vers la plus affreuse barbarie, causés par ce communisme bolchévique et athée, il fait bon entendre la voix du Père de famille qui vient dénoncer à tous ses enfants qui veulent encore comprendre, cette erreur funeste; qui vient leur ouvrir les yeux, leur en montrant les conséquences tragiques, leur en exposant les remèdes.

Ecoutez-donc ce que nous dit notre Saint-Père le Pape. Evidemment, je ne puis ici que vous résumer sa pensée. Il nous explique d'abord, qu'en face du communisme, l'Eglise n'a toujours eu qu'une attitude: défendre la Vérité, la Justice et tous les biens éternels.

Puis Il nous démontre clairement

(Suite à la page 8)

LA MORT DE M. OLIVAR ASSELIN

Un brillant journaliste canadien-français

MONTREAL.—M. Olivar Asselin, un des journalistes les plus brillants et les plus connus du Canada français et de tout le pays, est mort dimanche, le 18 avril, à l'âge de 62 ans, après plusieurs mois de maladie.

Sa carrière dans le journalisme fut particulièrement féconde. Dans presque toutes les salles de rédaction de la province de Québec, on retrouve de ses anciens compagnons de lutte et de travail, et des jeunes gens qui lui gardent une profonde reconnaissance, et pour qui il sera toujours un exemple.

Jeune encore, il émigra aux Etats-Unis, où il fut rédacteur chez plusieurs journaux. Il fut soldat dans l'armée américaine pendant la guerre hispano-américaine. Il poursuivit en 1900 sa carrière de journaliste au Canada. Il fut, pendant quelques années, secrétaire particulier de Sir Lomer Gouin. Durant les dernières années de sa vie, il fonda l'Ordre et la Renaissance. Il était, jusqu'au moment de sa mort, président de la Commission des pensions de vieillesse.

OTTAWA.— Le gouvernement canadien fera frapper cette année de nouvelles séries de pièces de monnai en dénominations d'une cent à $1.00, a annoncé le ministre des finances M. Dunning. Elles seront à l'effigie de George VI et seront mises en circulation peu de temps après le couronnement.

Le Royaume de l'intérieur

Renaître

Dehors une pluie fine tombe, qui nous a chassés à l'intérieur. Assises autour de la table, les femmes brodent ou tricottent; les hommes devant le foyer où pétille une flamme gaie, grillent une cigarette.

Chacun raconte une expérience de son existence.

Un jeune homme tourne au tragique par cette entrée en scène: Moi, j'ai failli perdre la vie dans une audacieuse randonnée, au bord du canal Rideau où j'étais allé me baigner par un beau dimanche. Ne sachant nager, je m'aventurai trop loin, quittant le madrier auquel je m'étais d'abord appuyé, et soudain, j'enfonçai. Mon compagnon prenant ses ébats au large ne me vit pas, et j'allais me noyer....

Je me souviens que j'avais les yeux ouverts démesurément; je voyais les algues, les cailloux, tout! En une seconde je me crus perdu; j'implorai Dieu, je pensai à ma mère. Je remontai à la surface, mais j'enfonçai de nouveau; je me voyais étendu, balotté sur le lit du cours d'eau. Alors de toute la force de mes pieds, en touchant le fond, je me donnai un élan, et ô miracle! je surgis à portée de la planche à laquelle je me cramponnai vigoureusement.

Avec mille précautions, je me glissai au rivage, et affaibli, avec un coeur battant à tout rompre, je m'affaissai sur le sol pour revenir de ma léthargie un peu plus tard.

—Quelles furent vos premières impressions mon pauvre ami?

—Je remarquai le bleu du ciel, et les nuages ouatés qui flottaient, spectacle auquel je ne m'étais jamais arrêté.

Je remarquai les grands arbres innondés de lumière, je trouvai touchants, les arbres tordus par le vent et le vert du feuillage ne m'avait jamais paru si brillant.

Le chant des oiseaux qui n'avait su captiver mon attention, me parut si mélodieux!

—Après une longue maladie on apprend également à reconnaître les merveilles de la Création....

* * *

Renaître, n'est-ce pas voir surgir toutes les anciennes choses reléguées dans l'oubli.... les arts, les modes, les coutumes et voilà ô merveille! les anciennetés qui à pas sûrs s'acheminent vers nous.

Ainsi, dans les ateliers d'artistes, l'on remplace l'école moderne, le futurisme, le cubisme et le baroque criard, par l'ancienne méthode qui était la bonne. Que d'âmes dans les oeuvres de Raphaël, que de poésie dans les tableaux de Nicolas Poussin, de Moreau et tant de célébrités du siècle passé! Le fini des tableaux, les teintes riches et sobres de leurs toiles qui se rapprochent si fidèlement de la nature, doivent être étudiés d'avantage.... aujourd'hui la peinture renaît.

En musique, le jazz agonise, et sans doute retournera chez les nègres où il naquit et où il appartient. Nul programme de mérite en contient. Bach, Beethoven, Verdi, Gounod, Debussy priment dans nos auditions, Ces artistes immortels nourrissent les auditeurs d'un enthousiasme qui dénote le réveil et le bon goût, le rappel des vieux maîtres. L'ancienne musique renaît autant pour satisfaire le peuple que pour réjouir les lilettantes.

Et les modes de nos grand'mères.... elles sont ici! Les robes larges, souples, modestes, et si féminines; elles sont des bijoux d'élégance autrement jolies que les toilettes bridées de ces dernières années.... le charme du passé renaît, que les mondaines sont heureuses!

Comme jadis, le tricot, la broderie, les tapisseries sont à la mode. Voilà que pour être dans le ton, nos jeunes filles devront s'y intéresser tout comme faisaient nos aimables aïeules. Finalement, sublime espérance, depuis longtemps caressée: la piété renaît.

Les églises autrefois presque désertes, abritent des fervents ayant réussi à secouer leur indifférence. Le rapprochement prouve qu'en dépit du travail de tant d'agents persécuteurs, le bien triomphe.

Dieu fait renaître la piété en nous tendant la planche de salut, sans laquelle nous sombrerions. En priant, nous revenons à la surface. Reconnaître les beautés semées par le Créateur, c'est renaître.

MADRINA

Je veux

Je veux pleurer. Je veux oublier toute chose.
Je veux pleurer, la tête en prison dans ma main,
Des vrais pleurs dont mes yeux seront meurtris demain,
Et qui me font, ce soir, la joue ardente et rose.

Je veux pleurer. Car, tout ce qu'on dit quand on cause,
Ne traduira jamais cet émoi surhumain
Qui me vient de mon coeur et d'avoir, en chemin,
Trop parlé tout en respirant la même rose.

Je veux pleurer. Pourtant je guette, sous un cil,
Si quelqu'un ne vient pas me dire: "Qu'y a-t-il?"
Quelqu'un qui change tout avec une parole.

Qu'il vienne! c'est pour lui que je pleure ce soir.
Je pleure avec un coeur qui n'est lourd que d'espoir
Et je me désespère afin qu'il me console....

Rosemonde GERARD

L'exemple et sa force

On rapporte qu'un jour de l'année 1835, un jeune homme tourmenté par le doute, inquiet et malheureux, entrait à Paris dans l'église Saint-Etienne-du-Mont.

Sans doute, espérait-il que la grande paix du lieu saint descendrait dans son esprit pour lui apporter un peu de repos.

Il était tout à ses réflexions et à ses angoisses quand ses yeux s'habituant à la pénombre découvrirent un vieillard qui priait humblement près du sanctuaire.

Ce devait être probablement un de ces vieux qui ont gardé des habitudes de piété de leur enfance ou qui les retrouvent dans leur vieillesse et accomplissent ces exercices machinalement dans leur vie inoccupée.

C'est ainsi que pensa le jeune homme mais quelle ne fut pas sa surprise quand il fit le tour de l'église pour sortir de reconnaître dans ce vieillard en prière l'illustre mathématicien Ampère!

Ampère, le savant professeur, récitait son chapelet tout simplement au pied de l'autel.

Et Ozanam, car c'était lui, recouvra en cet instant une foi inébranlable parce que son maître qu'il admirait tant et qui était pour lui la science vivante, son maître n'était pas seulement un savant, mais un croyant.

Ozanam avouait plus tard:

Le chapelet d'Ampère a plus fait pour moi que tous les sermons.

Il en est toujours ainsi de l'exemple.

Bon, il édifie et encourage, redresse et entraîne vers le mieux et le meilleur.

Mauvais, il entraîne également mais en courbant vers le moins bon et le pire.

Sur le terrain de l'éducation il en est exactement comme dans le domaine moral.

Les paroles, les ordres, les défenses, les règlements ne serviront pas à grand chose si parents et professeurs ne se préoccupent pas de prêcher d'abord d'exemple.

En dehors des grands principes de morale que la plupart des parents ont à coeur de bien inculquer à leurs enfants il y a les manières et les actes de tous les jours qui seront copiés par les enfants qui ont le don d'imiter tous les modèles, tout le monde le sait mais on n'y pense pas toujours assez.

Les parents impatients qui s'emportent à la moindre contrariété ne doivent pas être surpris d'entendre les cris de colère et les piétinements de malice de leurs rejetons à moins qu'ils ne soient de ces enfants timides et apeurés qui feront tout en cachette autant que possible et sauront se faire oublier jusqu'au jour où on les prendra en flagrant délit.

Et ce professeur, si peu soigneux de son langage et de ses manières, peut-il espérer former des élèves distingués? Ils feront comme lui ou feront pire, c'est à peu près certain.

Le patron incivil avec ses employés a toutes les chances que ses clients soient reçus d'une façon analogue par ses commis à qui il aura donné le ton.

Les enfants d'une femme aimable et distinguée et d'un homme bien éduqué se formeront inévitablement dans une ambiance propice à l'éclosion de beaux caractères.

La vie de famille dans ce foyer sera tout harmonie et probablement que le bonheur y sera l'hôte habituel.

Mais, au contraire, si la femme est toujours en plaintes et en cris et que l'homme soit un demi-sauvage, les enfants ne se gêneront pas pour y aller de leur mauvaise tête et l'atmosphère d'orage de la maison, ils croiront souvent devoir la faire subir à tout le voisinage et les chicanes continueront dans la rue, dans les jeux, entre camarades de classe, partout.

Ils suivent l'exemple et il en sera de même pour les idées, les opinions et les sentiments.

Et, dans la société en général, quelle ne peut pas être l'influence du bon ou du mauvais exemple?

Non seulement du supérieur vis-à-vis de l'inférieur, du maître vis-à-vis de ses employés ou de ses domestiques, de la maîtresse de maison vis-à-vis de ses petites bonnes mais encore entre égaux, que ce soit chez les étudiants, les travailleurs, les camarades d'ateliers ou de bureaux.

Que de jeunes gens et de pauvres petites filles ont été guidés par le mauvais exemple sur des chemins dont ils ne soupçonnaient pas les pièges!

Et combien d'autres sont fiers d'eux-mêmes, justement parce qu'ils ont suivi un bon exemple qui leur a suggéré un idéal en les mettant sur le chemin de l'honneur.

Si les autres sont un exemple pour nous-mêmes, il faut se rappeler, qu'on le veuille ou non, que l'on est soi-même un exemple pour les autres, et cela en proportion du prestige que peut donner la fortune, un rang social élevé ou toute autre espèce d'influence.

Dans quelque domaine que ce soit, l'exemple est un enseignement silencieux, mais dont l'éloquence ne peut pas ne pas frapper les esprits et qui porte ses fruits certains.

Toute âme qui s'élève le monde, dit Elisabeth Leseur; c'est la véritable influence du bon exemple, elle est infinie.

—PRISCA

Le sot a un grand avantage sur l'homme d'esprit; il est toujours content de lui-même.

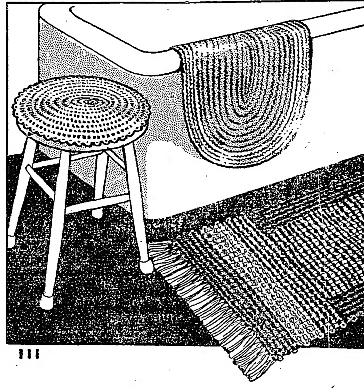
Napoléon BONAPARTE

* * *

Si nous ne pouvons couvrir de fleurs le sentier de la vie, nous pouvons au moins l'orner de sourires.

Dickens

Aiguilles et crochets



No 111 Parure originale pour salle de bain

Ce groupe de trois pièces possède dans sa simplicité, un charme à lui seul. Se fait rapidement, en cordonnet double. Très durable et de lavage facile. C'est un joli cadeau pour une mariée. Le groupe comprend: Dessus de tabouret, tapis rectangulaire et tapis ovale.

Le patron comprend des détails complets sur la façon d'exécuter le travail au crochet, sans abréviations, des idées quant aux couleurs, des instructions à faire chaque pièce la grandeur désirée.

Adressez votre commande:

Service des patrons, "La Survivance, 10010-109ème rue Edmonton

Ecrivez lisiblement le numéro du patron désiré, les mesures, s'il y a lieu et votre nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre.

No...
Nom..
Adresse.....................................
....

Inclure 25 cents, soit par bon postal, mandat d'express ou argent sous pli recommandé. Les patrons ne sont pas en vente à nos bureaux.

Les instructions sont fournies en français.

LES DEUX MAINS

par PIERRE L'ERMITE

[suite]

L'abbé Longuet ne répond pas, mais à son air devenu subitement grave, la jeune fille comprend que peut-être elle a trouvé.

—L'instituteur Olivier Bernard?.... répète-t-elle en regardant l'abbé bien en face.... Non...., ce serait trop drôle?

—Vous ne pensiez guère à lui?....

—Constatez-le vous-même!....

De son dominicain, Adda tira un livre, le **Récit d'une soeur**, de Mme Craven.

—Je lisait les fiançailles d'Alexandrine et d'Albert de la Ferronnays. Vous voyez si cela ressemble au franc-maçon primaire dont nos pauvres enfants de Grez sont affligés! Dites? Ce n'est pas sérieux?....

—Vous savez bien pourtant, Adda, qu'il a pensé à vous?....

—Pensé à moi!.... Je ne peux empêcher ce monsieur de se livrer à cet exercice sans importance. Oui...., il a pensé à moi...., il a même osé m'en faire part.... La chose fut d'ailleurs réglée en cinq minutes, mais elle me parut tellement invraisemblable que je ne l'ai confiée à personne, pensant que personne ne me croirait!.... Mais vrai..? Vous venez plaider sa cause aujourd'hui auprès de moi?....

—Je ne venais pas plaider sa cause "aujourd'hui" puisque je m'en allais sans vous avoir vue, seulement j'avoue que j'attendais l'occasion ...., sinon de la plaider, du moins de vous en parler.

—C'est invraisemblable ce que vous me dites là, Monsieur le Curé!....

—Et vrai pourtant! Sans doute, vous vous rencontreriez des deux extrémités de la pensée humaine.... On a vu déjà aussi fort....

—On ne se rencontrera jamais!.... Ce n'est pas possible!.... Si c'était le premier Avril, je dirais: "Monsieur le Curé s'amuse!...." Je ne suis même pas encore convaincue que vous ne vous moquez pas de la pauvre petite institutrice du château?....

—Non, Adda, je ne plaisante pas... Je fais une chose à laquelle j'ai beaucoup pensé.... Une chose qu'officiellement je ne devrais pas faire.... J'assume une responsabilité toute personnelle, que je ne conseillerai à aucun confrère de prendre dans des circonstances classiques et ordinaires. En ce moment j'obéis à l'esprit, mais pas à la lettre.

—Il est vraiment venu vous trouver?....

—Oui ...

—Au presbytère?....

—Au presbytère.... Il y est même venu quatre fois, mais c'est surtout depuis une semaine que nous avons vraiment parlé et que je me suis mis de son côté.

—Contre moi?....

—Mais non, pas contre vous! C'est même mal, Adda, de me dire cette vilaine chose! Que voulez-vous!.... Cet homme, il m'a conquis!.... Je ne l'ai pas compris d'abord; nous nous sommes même quittés fâchés. Puis, je l'ai découvert si timide sous sa violence apparente...., si délicat...., si ignorant tout d'une religion qui ferait de lui un sujet d'élite! Je le regarde comme un très loyal garçon qui n'est pas dans sa voie...., qui en souffre inconsciemment, et qu'une femme aimée pourrait remettre dans le droit chemin ... Là, peut-être, il la dépasserait. Réfléchissez un peu, Adda!.... Donnez à cet homme quelques instants de votre pensée, et voyez si vous devez avoir pitié de lui....

—Entendu!.... Envoyez-le-moi, je lui ferai le catéchisme. Entre avoir pitié de lui et l'épouser, il y a, tout de même, une certaine distance!....

—Que vous franchirez ou que vous ne franchirez pas....

—Que je ne franchirai certainement pas!

—Même s'il y avait beaucoup de bien à espérer?.... Oh! je ne ferais pas luire ce projet devant une jeune fille dont je ne serais pas absolument sûr! Mais que voulez-vous!.... Je vous ai mise très haut dans mon appréciation, et je ne vous traite pas comme classiquement on traite les jeunes filles. Je vous répète: il me semble que cet homme, si droit dans ses pensées, si correct dans sa conduite, si délicat avec sa vieille maman, si émotionnant dans son amour, est convertissable. Epris comme il l'est vous ne subiriez certainement pas sa mentalité et, peut-être, lui imposeriez-vous la vôtre.

—Je vois très bien votre idée.... Un mariage d'apostolat!.... C'est un Ordre nouveau que vous fondez, mais je ne me sens pas du tout la vocation d'y faire la Mère prieure.

—Ma pauvre petite, le mariage est toujours, pour le meilleur des deux, un apostolat!.... Constatez qu'ici vous êtes en présence d'un homme de bonne volonté, qui, pour vous épouser, est obligé de compromettre un brillant avenir, et de brûler ce qui fut une partie de sa vie.... Ce sont des signes.... des gages.... des espoirs!.... Je suis tellement convaincu qu'il y a aujourd'hui, en France, deux forces principales entre lesquelles oscille le pays: le curé et l'instituteur! Pour régner, la franc-maçonnerie les a brouillées, en les opposant l'une à l'autre. Mais si, reconnaissant le jeu de dupes qu'on leur fait jouer, ces deux forces se réconciliaient dans tous les villages de France où deux braves gens se trouveront en présence?.... Si la main du curé et celle de l'instituteur s'étreignaient pour la défense de la race?.... Ce serait le salut presque immédiat de la patrie.

—Et vous voulez donner le bon exemple, je vous comprends très bien, Monsieur le Curé.

—Si je gagnais une nature ardente et loyale comme Bernard, cette conquête aurait dans tout le département un retentissement considérable....

—Seulement, c'est moi qui payerais la note! Ecoutez, Monsieur le Curé, je ne m'en sens pas la force! Voilà ce que je copiais hier encore dans mon livre de pensée: "La jeune fille remplit silencieusement son âme du parfum précieux de toutes les vertus qu'elle acquiert. C'est sa réserve d'amour pour embaumer l'existence de tous ceux que Dieu lui donnera un jour à aimer...." Or, ce n'est pas pour le primaire de Grez que depuis ma première enfance je fais ma toilette morale. Je comprends très bien vos raisons, Monsieur le Curé, j'admets tout à fait votre point de vue. Reconnaissez aussi la légimité du mien. Vous avez touché la question générale de possibilité. Reste la question capitale, elle aussi, du go't personnel. Jamais je n'ai pensé et jamais je penserai que je puisse mettre ma main dans celle de ce M. Bernard. Autour de moi, on ne l'admettra pas davantage. On se marie pour être heureuse et pour rendre heureux. Or, je me sens incapble, dans la circonstance, et de l'actif et du passif. Il faudrait être une héroïne, et je suis une faible et pauvre petite fille. Tout le passé de cet homme me choque; et, malgré vos espoirs, rien ne me garantit l'avenir. On ne récolte pas ce qu'on n'a pas semé.... Les arbres poussent mal quand, adultes, on les change de terrain. La haine doit laisser des traces sur les âmes, et moi, si aimante, je n'ose pas risquer d'en respirer, toute ma vie, l'arrière-goût!.... Dans ces conditions-là, Dieu ne me demande pas de m'engager. Que dis-je!.... Il me demande peut-être le contraire!.... J'ai tant rêvé autre chose!.... Ce serait tellement la chute...., tellement les ailes brisées!.... Moi dans les mains de ce haineux primaire!.... sous son toit, mangeant son pain, le pain de la Loge!.... recevant ses relations!....

Adda se redresse avec un indéfinissable défi d'aristocrate...., on sent que tout s'est révolté en elle:

—Non...., Monsieur le Curé, parlons d'autre chose!.... Je ne veux même pas penser à votre proposition. Oh! l'affreuse vision que vous dressez là devant mes yeux par un si joli matin!....

La jeune fille secoue la tête, fixe le bleu qui couvre l'infini de la plaine.

—Jamais!.... Ne m'en parlez plus jamais!....

—C'est entendu!.... J'ai écouté mon coeur.... Vous, votre raison....

—Moi, les deux....

Ils marchèrent en silence, l'un à côté de l'autre, gênés, tout le long de la grande aillée, jusqu'à la petite grille rouillée qui donnait sur le chemin de ronde du village, et leurs robes soulevaient les feuilles mortes qui retombaient derrière eux avec un murmure mélancolique.

Suite au prochain numéro

La Survivance

VOL. IX — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI 28 AVRIL, 1937 — PAGE 3

"LA SURVIVANCE"

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta
publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée, Edmonton

DIRECTEUR: Gérard Forcade, O.M.I. — ADMINISTRATEUR: Le commandeur J.-E. Morrier
Rédacteur: D.-A. Gobeil, O.M.I.
Secrétaire de la rédaction: Maurice Lavallée

Abonnement annuel	CANADA	ETATS-UNIS	EUROPE
	$2.00	$2.50	$3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à
10010-109e rue, Edmonton, Alberta — Téléphone: 24702

Deux documents à ce sujet...

Avant d'établir comment la science appuie la morale chrétienne contre toute loi de stérilisation, nous exposons aujourd'hui les deux documents autorisés qui définissent d'une façon nette et précise l'attitude que tout catholique doit adopter en face du problème de l'eugénisme païen. Ces documents sont l'encyclique "Casti connubii" sur le mariage chrétien, et le décret de la Sacrée Congrégation du Saint Office du 24 mars 1931.

L'encyclique "Casti connubii" après avoir formulé la doctrine de la morale chrétienne, affirme très fortement que l'Etat n'a aucune autorité directe sur les organes corporels des sujets, lorsqu'il n'y a pas faute, et donc aucune raison de punition. C'est pourquoi l'Etat ne peut léser directement l'intégrité du corps, ni pour des raisons eugéniques, ni pour n'importe quelle autre raison. L'encyclique rejette en particulier l'opinion de ceux qui vont jusqu'à priver pour des raisons eugéniques, par intervention chirurgicale, les personnes chargées de tares héréditaires, de leur capacité naturelle d'engendrer et cela en vertu d'une loi et malgré la volonté de l'intéressé ou de son représentant.

"Les magistrats, dit le texte de l'encyclique, n'ont aucun droit direct sur les membres de leurs sujets; ils ne peuvent jamais, ni pour raison d'eugénisme ni pour aucun autre genre de raison, blesser et atteindre directement l'intégrité du corps, dès lors qu'aucune faute n'a été commise, et qu'il n'y a aucune raison d'infliger une peine sanglante".

Quant à l'autre document, c'est-à-dire au décret du Saint Office, il était une réponse à la question suivante:

"Que doit-on penser de la théorie dite "eugénique", soit positive, soit négative, et des moyens qu'elle indique pour améliorer la génération humaine, moyens qui ne tiennent pas compte des lois naturelles, divines ou ecclésiastiques, concernant le mariage et les droits des individus".?

La réponse qui figure dans les Actes du Saint-Siège de mars 1931, est textuellement celle-ci:

"L'eugénique ainsi entendue doit être entièrement désapprouvée et considérée comme fausse et pernicieuse en raison de tout ce qui est dit dans l'encyclique du 31 décembre 1930 sur la mariage chrétien".

Le protestantisme a beau affirmer tant qu'il voudra la licéité morale d'une stérilisation obligatoire par autorité d'Etat; mais il reste toujours vrai que les catholiques sont liés en conscience par les directives de leur religion, et la récente loi albertaine qui rend obligatoire la stérilisation des fous ou des imbéciles, sans aucune autre considération, est tout simplement un outrage à la liberté de conscience. La loi de stérilisation en Alberta n'élimine aucunement la violence faite à la conscience catholique par son caractère obligatoire, et elle est une menace d'erreurs et d'égarements pires que la simple étroitesse de vue sur le respect de la conscience catholique, puisqu'elle conduit directement à la négation de la hiérarchie des valeurs metaphysiques et elle menace au côté de plusieurs autres lois antichrétiennes dans notre province de figer nos populations, qui y sont pourtant assez enfoncées, dans un matérialisme ou un terre-à-terre franchement inquiétant.

On comprend dès maintenant que dans le cas de maladies mentales, ou même de certaines autres maladies qui pourraient très facilement servir de prétexte à des interventions chirurgicales immorales, les catholiques ont le grave devoir de ne pas se livrer à des médecins, et par la suite à des institutions absolument étrangères à la morale catholique.

Nous avons justement en main une lettre nous exposant un cas tragique qui semble bien être un cas d'intervention chirurgicale absolument immoral, extorqué dans une institution où la personne intéressée n'aurait jamais dû mettre les pieds. Nous avons des institutions catholiques respectueuses de la liberté de conscience de qui que ce soit. Nous avons pareillement nos médecins catholiques qui comprennent leurs devoirs et responsabilités et qui méritent non seulement les encouragements, mais aussi, la confiance de notre population. Si tous les malades catholiques comprenaient leurs devoirs, ou tout simplement leur intérêt, ils ne se livreraient pas imprudemment à n'importe qui et on ne se plaindrait pas après coup de cas peu intéressants.

Ils ont posé leurs conditions

Les Canadiens français participeront cette année aux assises du Congrès des Jeunesses Canadiennes du 22 au 24 mai prochain.

On se rappelle la position que les associations canadiennes-françaises avaient prises à l'occasion du Congrès de l'an dernier, à Ottawa. Peu après, elles s'en étaient dissociées.

La question s'est de nouveau posée, cette année. L'A. C. J. C. a convoqué toutes les associations-soeurs à une assemblée, à la Palestre Nationale, le 10 avril.

M. Jean-Paul Verschelden, président général de l'A. C. J. C. présidait. François Desmarais, secrétaire général, a exposé le point de vue de l'A. C. J. C. et les autres associations ont exposé le leur. On en est venu à accepter de participer au Congrès, à certaines conditions bien déterminées dont les principales sont que la représentation des Canadiens français soit dans la proportion de 1/3 de la délégation officielle au Congrès des Jeunesses Canadiennes; que le Congrès professe la croyance en Dieu; que le Congrès veut la justice pour tous et que pour y arriver de façon pratique, il reconnaît le principe de la représentation proportionnelle, par groupes ethniques et par organisations; que le Congrès soit non seulement pour la paix mondiale, mais pour la paix intérieure d'abord et enfin que la représentation des Canadiens français au Congrès soit déterminée par le Comité choisi à l'assemblée tenue à la Palestre le 10 avril 1937.

Ces conditions ont été présentées à l'assemblée qui avait lieu le lendemain à l'Edifice Medical Art, où la participation des Canadiens français au Congrès était la question à l'ordre du jour.

Les délibérations ont duré toute l'après-midi et ont résulté en un commun accord sur tous les points. Les officiers du Comité National dont le siège est à Toronto étaient présents et ils ont sanctionné ces décisions au nom de leur Comité.

Brèves indications sur les Causes de béatification et de canonisation des Serviteurs de Dieu

Pour se rendre compte du point où est rendue la Cause de Mgr Grandin, il est nécessaire de connaître la marche suivie dans les Procès de Béatification et de Canonisation.

APERCU HISTORIQUE

Depuis 1170, les causes de béatification et de canonisation sont réservées au Siège Apostolique. Jusqu'à cette date les Evêques seuls avaient autorisé le culte des Saints, d'abord des Martyrs, puis, après l'édit de Milan (313), des autres saints personnages. Il était d'ailleurs admis que le Pape pouvait aussi canoniser, et, en fait, les Souverains Pontifes usèrent de ce pouvoir, surtout à partir du Xe Siècle, soit de leur propre initiative, soit à la sollicitation des Evêques, eux-mêmes désireux de donner plus de portée à leurs décisions.

REGLES GENERALES

Ces règles concernent les personnes et les preuves admises dans les procès de béatification et de canonisation.

1°—Les personnes admises dans ces procès sont: le **postulateur**, prêtre résidant à Rome, qui remplit l'office de demandeur; le **procureur ou avoué**, qui assiste le postulateur; l'**avocat** ou les avocats; le **promoteur de la foi**, ou avocat du diable, qui recherche et objecte ce qui pourrait rendre le Serviteur de Dieu indigne du culte public.

La Sacrée Congrégation des Rites, qui instruit les Causes de béatification et de canonisation, est assistée d'un tribunal diocésain qui prépare la cause; elle élit un **Cardinal Ponent**, qui présente à ses collègues un rapport sur les dossiers et les preuves alléguées par le Postulateur et le Promoteur de la foi. Chaque tribunal a ses notaires et appariteurs.

2°—Preuves. On n'admet que des preuves produisant une certitude au moins morale, et exclusivement empruntées aux documents ou aux témoignages; les témoins peuvent être oculaires (de visu), de ouï-dire immédiat (de auditu a videntibus), de tradition orale (de auditu auditus), de lecture (ex lectione).

BEATIFICATION

La canonisation doit être précédée de la béatification, qui n'est qu'une simple autorisation donnée à un diocèse, à une région, ou à une catégorie de personnes, d'honorer d'un culte public un Serviteur de Dieu appelé Bienheureux.

Les procès de béatification peuvent être instruits par **la voie ordinaire**, ou par la voie extraordinaire, dite de culte ou de cas excepté. Dans le cas de Mgr Grandin, la voie ordinaire étant la seule possible et suivie, nous ne parlerons ici que de celle-là.

On peut distinguer, dans cette procédure, deux grandes phases: **la préparation de la cause; l'instruction de la cause.**

La cause est **préparée** par une double série de procès, les uns instruits par l'Ordinaire, les autres par la Congrégation des Rites elle-même.

Le **tribunal** constitué par l'Ordinaire **recherche les écrits** du Serviteur de Dieu, et instruit les procès de **renommée de sainteté, des vertus et des miracles, et de l'absence de culte.** Les pièces de ces divers procès sont ensuite envoyées à la Congrégation des Rites, qui examine d'abord les écrits du Serviteur de Dieu, et ensuite, s'il y a lieu, le procès de l'Ordinaire sur la renommée de sainteté; puis propose au Saint-Père de signer le décret d'introduction de la cause;

—c'est à ce point précis qu'est rendue la cause de Mgr Grandin— après ce décret, elle discute le procès

(suite à la page 5)

La "Liberté chérie"

Du parti communiste

par GERARD DIAMOND

LA LIBERTE DE TRAVAIL

Article 2ième

b)—Et la liberté de travail?....

....Mêche chose!....

1—"La liberté du choix et du temps d'embauche est pratiquement refusée au travailleur communiste. Il n'est qu'un rouage dans une vaste machine, qu'un pion sur l'échiquier du "plan commun"; il est transférable d'une usine à l'autre, d'une région à l'autre —sinon, plus de cartes de travail, c'est-à-dire plus de vivres, sauf à des prix exorbitants." (Cf. Europe Nouvelle, 28 fév. 1931, p. 278.)

2—Il ne possède ni le droit de grève, ni le droit d'adhérer librement à un syndicat de son choix!

3—Aucun recours légal dès lors pour résister contre les nouvelles méthodes de travail aux pièces récemment établies sous le nom de Stakhanovisme. Toute résistance est sévèrement châtiée.

4—On pourra même l'obliger par contrat à entrer dans une usine pour toute la vie!

Le journal officiel russe (Izvestia du 3 sept. 1931) cite un exemple de ce contrat à vie dans les usines de cuivre de l'Oural et ajoute:

"La formule a été signée par 45% des travailleurs.

"On aurait dû exiger et obtenir la signature de 80%."

Et le terrible Guépéou (G.P.U., Police Générale de l'Etat), qui dispose du droit de vie et de mort, est là pour faire respecter les contrats!....

La Sibérie est peuplée de travailleurs qui ont manifesté quelque indépendance.

Liberté, Liberté chérie!....

II—LA LIBERTE DE PENSEE:

—qui comprend la liberté de la presse,
—qui comprend aussi la liberté d'opinion
....en matière littéraire,
....en matière artistique,
....en matière politique,
....et dans l'auto-critique;
—qui comprend enfin la liberté de parole, de tenir des réunions, de manifester dans les rues, etc....

n'existe pas en Russie!....

A/—La liberté de la presse:

....elle existe!!!.... dit-on.

La Nouvelle Constitution l'accorde solennellement!

....mais en principe!

En pratique, c'est autre chose!

VOYEZ!....

1—Article 125: "Ces droits ne sont garantis que "dans l'intérêt de travailleurs" et "afin de renforcer le régime socialiste."

2—L'Etat, le pouvoir soviétique et lui seul, avec son terrible G.U.P. en sera **juge!**

3—Aucune critique sérieuse ne sera tolérée contre le socialisme puisque c'est "afin de renforcer le régime socialiste." (art. 125).

4—Tous les moyens, sans exception, d'extérioriser sa pensée sont monopolisés par l'Etat. "C'est l'Etat seul qui d tient le papier...."

(fin de l'article 125.)

5—Enfin, ce qui plus grave est: **"C'est l'Etat seul qui imprime!...."**

C'est donc dire que

"la pens e n'est libre qu'à la condition d'être rouge, et encore du seul ton officiellement toléré." (Barthélemy, p. 26).

B/—Et la liberté d'opinion?

Nulle, elle aussi!

En général comme en particulier, elle ne saurait exister là où il n'y a pas de liberté de presse.

LISEZ, c'est Gide qui écrit:

et une fois pour toutes, que sur tout "En U.R.S.S., il est admis d'avance et n'importe quoi, il ne saurait y avoir plus d'une opinion. Du reste, les gens ont l'esprit ainsi façonné que ce conformisme leur devient facile, naturel, insensible, au point que je ne pense pas qu'il y entre de l'hypocrisie. Sont-

(suite à la page 5)

Organisation sociale — En Italie

Une réalisation prolétaire

L'Institut National pour la protection de la Maternité

14e article

14— L'Institut National pour la protection de la Maternité et de l'enfance.

L'O. N. M. I. a reçu du Régime fasciste la mission de protéger la maternité et l'enfance et de sauvegarder les nouvelles générations.

Elle exerce son activité en faveur des femmes enceintes dès les premiers mois de leur grossesse, elle surveille leur nourriture, leur hygiène et leur offre toute l'aide possible pour que l'enfant légitime ou non — car en face du droit à la vie, aucune considération de morale abstraite ne peut avoir de valeur — voit le jour dans les conditions les plus favorables. Après la naissance de l'enfant, l'O. N. M. I. divise ses soins entre la mère et l'enfant, pendant toute la période de l'allaitement et se consacre uniquement à l'enfant, quand cette période est terminée.

Si l'on considère la moyenne de la mortalité des enfants et des femmes en couches, ainsi que le nombre des enfants qui se sont détournés du bon chemin par suite de l'abandon des parents, dans une année quelconque antérieure à la création de ce grand Institut, on verra qu'on devait compter annuellement environ 40,000 enfants mort-nés et 3.000 femmes mortes en couches ou pendant leur grossesse, ainsi que 200,000 enfants, de moins de 4 ans, morts par manque de soins hygièniques et négligence de la part des parents, 30,000 enfants abandonnées à eux-mêmes et 18,000 qui tournaient mal et qu'on devait enfermer dans des maisons de correction.

L'O. N. M. I. a obvié à tout cela: dans la seule année de 1934, il a assisté 119,993 femmes en couches et 199,911 mères nourrices, au moyen de consultations de médecins accoucheurs et de sages-femmes, de réfectoires maternels, de séjours dans des Maternités, de secours d'argent. Il a également soigné et aidé par des consultations de médecins spécialistes, par des distributions de lait et de subsides aux familles, par les crèches et les écoles maternelles, par le placement chez des nourrices: 2,075 nouveaux nés, 474,733 enfants de moins de 3 ans et 228,581 enfants de trois à six ans. Il a placé dans des institutions d'éducation et d'instruction et dans des Colonies permanentes de prophylaxie contre la tuberculose, 66,695 enfants de 6 à 14 ans et 4,579 adolescents de 14 à 18 ans.

En outre, il est intervenu pour procurer du travail, pour donner son assistance à la légitimation d'enfants naturels, pour la légalisation d'unions illégitimes, pour la déclaration de la paternité et le versement de pensions alimentaires en faveur de 16,354 femmes en couches et filles-mères; il a aussi procuré du travail, donné asile, donné son assistance, même au cours de procès criminels, à 59, 807 adolescents.

Au fil de la plume

Un film russe contre les Missions

La haine aveugle des sans-Dieu contre toute religion se manifeste par un renouveau d'activité et par un génie inventif s'acharnant à perfectionner les moyens de propagande de l'impiété.

Le succès du dévouement des missionnaires catholiques en Extrême-Orient, surtout signalé par le Congrès eucharistique à Manille, a tellement irrité le Conseil général athée de Moscou qu'il a donné une grande somme d'argent pour tourner un film où les missionnaires étrangers seront montrés comme ennemis des indigènes.

Ce film, qui doit coûter près d'un demi million de roubles, s'ajoutera au matériel antireligieux énorme de livres, brochures, photographies, projections, dont dispose le Comité de l'Union des sans-Dieu militants.

Le Comité insiste sur les projections fixes et animées, et adjure les militants d'organiser partout, dans les villes, dans les campagnes, dans les coins perdus, des séances de vues fixes et de cinéma au moyen d'appareils transportables.

La vie est d'autant plus belle

A force de ruminer toutes les misères de notre pauvre monde, nos contemporains ont fini par oublier l'essentiel, observe le journal En Marche, organe de jeunes catholiques. Pour nous, le vrai malheur, la vraie calamité, ce serait de perdre ce qui fait notre vraie richesse: l'amitié de Dieu. Le reste? cela ne compte pas.

Pour nous, la vie est d'autant plus belle qu'elle comprend plus de risques, qu'elle nous promet plus de luttes, qu'elle nous demande plus de sacrifices.

Pourquoi?

Parce que nous sommes chrétiens. La source de notre optimisme, elle est en Dieu.

C'est Lui qui mène le jeu. Donc tout est bien.

Sans doute ses méthodes à Lui ne sont pas celles des hommes — heureusement d'ailleurs! — et elles sont parfois rudement crucifiantes. N'a-t-il pas Lui-même livré son Fils à la mort pour sauver le monde? Mais il sait "de quoi il s'agit", et ce n'est pas de gagner de l'argent, mais le ciel; ni de restaurer un impossible paradis terrestre, mais le vrai; ni de bâtir un bonheur fait de jouissances qui passent, mais de réaliser le vrai bonheur, celui de l'âme qui a trouvé son Dieu et qui le garde.

Jamais en défaut

Un facteur essentiel au succès de l'apostolat, c'est le bon exemple donné par les catholiques.

Heureux ceux qui peuvent rendre à leurs parents ce témoignage de ne les avoir jamais trouvés en défaut. Ils n'ont pour s'orienter eux-mêmes en sécurité sur le chemin du devoir, qu'à évoquer le souvenir d'un père modèle et d'une mère vertueuse: "Mon père agirait ainsi; ma mère ne me pardonnerait pas de faire autrement". C'en est assez pour les préserver d'un écart, pour les aider à gravir les sommets.

Heureux, au soir de l'existence, ceux qui ont réellement mis en pratique la maxime de saint Pierre Fourier: "Ne nuire à personne, rendre service à tous", ce qui, dans le sens le plus élevé, signifie: ne scandaliser qui que ce soit et édifier tout le monde.

C'est par la somme des bons exemples, surtout des parents vraiment chrétiens, que se forme l'âme chrétienne d'un peuple; et, si obscures qu'elles soient, les vies sans reproche rayonnent loin.

Aujourd'hui comme autrefois

"Rendre chrétienne la génération qui monte, écrivait Gerson au XIV ème siècle, c'est couper le mal dans sa racine et fixer le salut des peuples". L'affirmation du grand chancelier paraît encore plus justifié de nos jours.

Le premier remède à l'oeuvre de déchristianisation et de démoralisation que poursuivent autour de nous les ennemis de Dieu et de l'Eglise, c'est donc l'instruction religieuse nécessaire à la formation de convictions solides.

L'apostasie a souvent pour cause des défaillances morales; elle peut être aussi la conséquence de l'ignorance, et alors le mal est bien plus difficile à guérir. "Là où l'esprit est enveloppé d'une épaisse ignorance, a dit Pie X, il est impossible que subsistent une volonté droite et de bonnes mours. Car, s'il est possible à celui qui marche les yeux ouverts de s'écarter du chemin droit et sûr, ce danger menace certainement celui qui est atteint de cécité".

Il faut donc apprendre de bonne heure aux enfants le sens de la vie et les moyens de réaliser leur destiné éternelle pour en faire des chrétiens convaincus, dévoués et généreux.

Pour former les tout petits

L'auguste prérogative de la mère chrétienne dans la préparation des petits enfants à la première communion est magnifiquement exprimée en ces termes par Mgr Gerbier, évêque de Lourdes:

"Dès que la petite intelligence apparaît capable de la saisir, vous déroulerez devant elle, en vous aidant de belles images, la divine histoire de Jésus. Vous le rendrez familier à ce petit coeur en lui parlant de lui à tout propos. Et lorsque vous conduirez l'enfant à l'église, vous l'habituerez à y retrouver Celui qu'il connaît déjà, à se recueillir un tant bref instant en considérant la petite porte dernière laquelle il sait maintenant que le Seigneur est caché, à jeter vers lui, en des mots que vous suggérerez doucement, les élans de son candide amour.

"Bientôt vous en viendrez, avec la simplicité qui s'impose, aux récits de la Cène, de l'institution de l'Eucharistie, et ensuite à celle du sacerdoce. Et toujours votre préoccupation sera d'unir inséparablement dans l'esprit de votre jeune auditeur, la pensée de Jésus et celle de l'Hostie.

"Vous ne vous embarrasserez pas, d'ailleurs, d'explications que l'enfant ne songera pas à réclamer, et qui viendront plus tard. Jésus est dans l'Hostie consacrée, bien que rien ne nous paraisse changé. Nous le savons parce qu'il l'a dit et qu'il peut tout. Il y a tant de choses qui existent sans que nous les voyions.

Le Congrès de la langue française

ON ORGANISE UNE EXCURSION A L'OCCASION DE CE CONGRES

Une délégation d'adultes et d'avant-gardistes représentera l'A.C.F.A. — Une série de trois programmes radiophoniques sur le réseau national — Ce Congrès sera une revue du travail accompli depuis 25 ans.

Depuis de nombreuses semaines déjà, l'A. C. F. A. s'occupe activement de recueillir tous les renseignements nécessaires à l'organisation d'une excursion à l'occasion du deuxième Congrès de la Langue Française. Comme nos membres le savent déjà par la lettre circulaire du mois de janvier dernier, ce Congrès aura lieu du 27 au 30 juin prochain.

Plusieurs cercles ont donné suite aux suggestions de cette lettre circulaire et nous avons actuellement, au secrétariat, les noms de plusieurs personnes qui désirent faire ce voyage. Nous avons eu l'espoir d'obtenir une excursion à un sou du mille. Aujourd'hui nous avons la certitude que le prix du billet sera entre $80. et $85. dollars aller et retour jusqu'à Québec, avec une limite de retour de trois mois. Ces prix seront valables si le nombre de personnes partant d'Edmonton, dépasse 25. Les plans actuels sont que les Franco-albertains se joindront à Winnipeg aux congressistes de la Saskatchewan et du Manitoba. Le groupe de l'Ouest arrivera en même temps dans l'Est.

Lors de la dernière assemblée des membres de l'Exécutif, il fut décidé que notre Association sera représentée par une délégation d'adultes et d'avant-gardistes. Déjà un Concours d'Avant-Garde s'organise et l'Avant-Garde qui remportera la palme de ce Concours enverra cinq ou six de ses membres représenter notre jeunesse écolière franco-albertaine au Congrès. Ces jeunes donneront une séance modèle durant le Congrès.

Nous nous rappelons encore les encouragements que Son Eminence le Cardinal Villeneuve a bien voulu donner à cette organisation franchement albertaine. Ce sera un honneur pour tout notre groupe d'être représenté, et par des personnes d'âge mûr, et par notre jeunesse écolière, espoir de l'avenir en Alberta.

On nous apprend que le Comité d'organisation de ce Congrès donnera sous peu, une série de trois programmes radiophoniques sur le réseau national. Dès que nous connaîtrons les dates, nous les communiquerons à nos membres.

Le premier Congrès a eu lieu en 1912. Ce deuxième Congrès sera une revue du travail accompli depuis 25 ans. On a souvent affirmé qu'un Congrès est une retraite. Or, de toute bonne retraite surgit des résolutions. C'est exactement ce qui sera fait au Congrès. Le Congrès sera une retraite générale. En effet, tous les groupes de langue française sur le continent américain seront représentés. Il y aura là, d'abord les représentants nombreux du Québec, de l'Ontario qui se joindront aux Franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, de la Louisiane, de la Californie, de l'Illinois, du Wisconsin, etc.... Nous coudoicrons les représentants de la France, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta de même que ceux de Haïti.

Ce Congrès est sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal Villeneuve. Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour aller visiter le pays de nos ancêtres? Nous sommes éloignés du centre, ici en Alberta, et souvent nous sommes portés au découragement. Il nous semble que nos efforts n'apportent pas les résultats et les consolations que nous aimerions recevoir. Pourtant, si nous réfléchissions sérieusement, nous constaterons que graduellement la question scolaire s'améliore. Chaque année, nous avons une belle augmentation d'écoles et de concurrents à notre Concours de Français. Nous constaterons aussi que l'Avant-Garde ne fut fondée que le 4 avril 1932 et que déjà non seulement fonctionne-t-elle très bien dans plusieurs de nos principaux centres, mais qu'elle a déjà donné des preuves tangibles de se nécessité et de son utilité. Ce dernier-né de notre Association ira nous faire honneur dans la vieille province de Québec, en montrant à nos compatriotes comment les franco-albertains s'organisent pour survivre.

La délégation qui accompagnera les Avant-Gardistes dira ce que nous pensons de notre organisation écolière. Quelle soit donc nombreuse cette délégation! Nous comprenons qu'il est impossible aux 40,000 franco-albertains d'assister à ce Congrès. Nous comptons néanmoins qu'un beau groupe fera ce voyage. Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements qui seront adressées au Secrétariat général de l'Association.

CONTRIBUTIONS A L'A.-GARDE

Pierre Augé, Consul de France, Vancouver, B.C.	$20.00
L.-A. Goyer, Edmonton	1.00
J.-B. Bouvier, Edmonton	1.00
Honoré Boulanger, Edmonton	1.00
J.-H. LeChasseur, Edmonton	1.00
Hôpital Général, Edmonton	10.00
L'Avant-Garde de l'Assomption, Edmonton	12.25
M. Garon, Calder	1.00
Louis Parent, Edmonton	1.00
Dr Boissonneault, Edmonton	5.00
M. Lavallée, Edmonton	1.00

Nous avons lu pour vous dans:

Le Madawaska

EDMUNSTON, N.-B.— La tournée qui a été faite dernièrement en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, en faveur du 2e Congrès de la Langue française au Canada, M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole de Chimie de l'Université Laval, a été une série de succès ininterrompus.

Le dimanche, 4 avril, M. l'abbé Vachon parlait à Petit Rocher, N.-B., en présence de M. le curé Nazaire Savoie et d'un auditoire nombreux.

Le lendemain, lundi, c'était le tour de Bathurst à recevoir la visite du délégué de Québec, Mgr A. Trudel, curé de Bathurst-Ouest; MM. les abbés Docithée Robichaud, curé de Bathurstville; Léon Lévesque, curé de Grande-Anse; le R. P. D'Amours, eudiste, supérieur du Collège Sacré-Coeur et plusieurs autres curés et Pères assistaient à cette assemblée qui fut des plus enthousiastes.

La Tribune de Sherbrooke

Le mouvement en faveur du deuxième Congrès de la Langue Française qui sera tenu à Québec en juin prochain, prend ici des proportions qui comblent le désir des organisateurs.

Le comité régional continue sa campagne d'éducation nationale. Au cours de trois soirées des conférenciers ont exposé les devoirs des Canadiens français; ce sont: MM. l'abbé Eitienne Blanchard, M. Jules Massé, président de la Société du Bon Parler Français, et le juge J.-H. Lemay. Un auditoire choisi était présent à chacune de ces conférences.

La Justice de Holyoke, Mass.

Le deuxième Congrès de la Langue française sera pour tout l'élément franco - américain l'occasion d'un regain de vie nationale dont profitera notre foi, notre langue et nos institutions. Ce réveil s'impose et tous doivent saisir l'occasion d'y participer en prenant part à l'organisation des comités régionaux.

Les Franco-américains du Connecticut ont toujours été au nombre de nos groupements les plus actifs.

L'Action Catholique

Dans la vieille capitale, les initiateurs du Congrès accomplissent avec entrain une tâche considérable d'organisation générale. Dans le reste de la province, les comités régionaux et locaux accomplissent, chacun de son côté, un travail de coopération qui est tout à leur honneur. Dans les provinces canadiennes, nos compatriotes se préparent au Congrès avec une ferveur des plus édifiantes. En Nouvelle-Angleterre et en Louisiane, les Franco - Américains se dévouent à l'organisation du Congrès, comme s'il n'y avait aucune frontière entre leur pays et le nôtre. Jusqu'aux Français de Haïti qui veulent participer à nos grandes assises nationales de juin.

De son côté, la France prépare sa délégation du Congrès de Québec et en confie la direction à l'un de ses illustres fils, Louis Bertrand, académicien de réputation mondiale.

Le Devoir

Tout indique qu'un magnifique regain de vie française se prépare en Nouvelle - Angleterre, comme en beaucoup d'autres endroits de l'Amérique. Le Congrès a été l'occasion d'efforts nouveaux, dont l'ampleur, déjà, dépasse maintes espérances.

Et l'on voudra sûrement donner à ces efforts une suite durable. Les hommes de bonne volonté qui se groupent présentement ne croiront pas — ils sont trop intelligents pour cela — que, le Congrès terminé, leur besogne soit finie.

Le Travailleur de Worcester

Les Franco - Américains des centres du Massachusetts central sont à former leurs comités locaux, dans le moment. On se met à l'oeuvre un peu partout.

Après avoir passé en revue l'organisation extraordinaire dans les centres franco-américains, notre confrère ajoute:

"Et voilà! La besogne ne manque pas! L'oeuvre de notre survie est immense. Pour l'accomplir, il faut de grandes âmes, l'esprit de renoncement et de sacrifice, du zèle, du coeur surtout. On peut avoir un peu de tout cela, chacun dans son humble milieu.

"Serons-nous tous à la hauteur de la noble tâche que Dieu et notre race exigent de notre élément aux Etats-Unis? Les prochains événements diront si nous sommes trop petits pour, non seulement l'entreprendre, mais la mener au terme!...

La Voix Populaire de Timmins

Etant donné que le Congrès de la Langue française qui aura lieu à Québec en juin, est d'un intérêt général pour la population de langue française de Timmins, M. D. Danis, directeur des programmes français à la radio le dimanche après-midi, a offert au comité, de se servir de ce médium pour répandre et expliquer en quoi consiste le Congrès de la Langue française, l'orateur suggéré pour se travail fut M. Bernard Lalande, qui vous entretiendra durant une dizaine de minutes sur ce sujet au programme des Canadiens français.

Le Droit

Le R. P. Rosaire Legault, S.J., recteur du collège et président du comité régional du Congrès de la Langue française, est allé dimanche à Cartier entretenir du prochain Congrès les Canadiens français de cet endroit.

Le R. P. Rosaire Legault, S. J. a exposé les raisons du deuxième Congrès de la Langue française qui sera comme une analyse de notre bilan national. Il ne portera pas seulement sur la langue, car si tout en parlant le français on a perdu l'esprit français, autant vaut dire qu'avant peu on sera passé au camp adverse. Où en sommes-nous dans nos traditions, nos coutumes; avons-nous encore l'esprit qui nous est propre? Ce sont autant de questions auxquelles auront à répondre les congressistes.

L'orateur jette alors un coup d'oeil sur la vie courante. Partout les journaux, la radio, le cinéma sont autant de facteurs qui travaillent de jour en jour à tuer l'esprit français: Il faudrait réagir contre ces éléments.

Il faudrait aussi que cette année du Congrès serve à fouetter notre fierté. Nous avons tant de raisons d'être fiers. Il est peu de peuples qui peuvent se vanter d'avoir une histoire aussi glorieuse que la nôtre tant sous le régime français que sous le régime anglais.

L'Indépendant

Depuis quelques semaines vous avez vu pratiquement à tous les jours des rapports d'assemblées de comités et d'assemblées publiques à propos de ce deuxième Congrès de la Langue française qui aura lieu à Québec du 27 juin au 1 er juillet.

Le mouvement est en branle dans tous les centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, dans les autres centres franco-américains des Etats-Unis, à Chicago, dans le Minnesota, en Louisiane et jusqu'en Californie, aussi bien que dans tous les coins du Canada et des Antilles.

On s'organise partout pour éveiller l'intérêt de nos gens à l'endroit de la survivance de notre race française en terre américaine. Voilà le grand but du Congrès.

Le Patriote

Par le nombre de personnes qui nous ont fait connaître leur intention de faire le voyage, nous avons tout lieu cependant de croire que la chose pourra se faire. Cette excursion sera certainement organisée, si les trois provinces de l'Ouest peuvent fournir le nombre de voyageurs voulu.

L'écho de St-Justin

Quelles sont exactement les conditions actuelles de la Langue française en Amérique? Le Congrès les précisera. Qu'il nous soit permis de dire qu'elles sont lamentables et qu'elles témoignent d'une lâcheté décevante. Une campagne de bon parler français s'impose d'urgence. Que chacun améliore son langage et surveille celui de ses enfants, et nous aurons raison d'espérer.

Depuis le premier Congrès, avons-nous dans l'ensemble reculé ou progressé? Jusqu'en 1934, nous avons reculé si vite que nous en avions le vertige. Mais, ces deux dernières années qui ont vu le réveil d'une jeunesse prête à tous les sacrifices nous ont consolé de bien des lâchetés et nous ont redonné l'espoir. Mais que valent les idées de ces jeunes sur le nationalisme, le séparatisme, la Confédération? Le Congrès nous le dira implicitement.

Le Canada

En cherchant les sources de corruption de cet esprit sans lequel la langue n'est rien et le verbe n'est qu'un bruit de cymbales, le IIe Congrès de la Langue française en Amérique rendra un immense service à tous ceux qui, sur un continent où l'anglais est de beaucoup la langue prépondérante, veulent malgré tout rester fidèles à la langue de la pensée claire et lumineuse.

Car nous sommes encore quelques-uns qui nous obstinons à penser qu'une langue n'est pas une fin en soi, mais l'instrument d'une culture. Et nous n'oublions pas qu'une langue pauvre, étriquée et abâtardie n'a jamais été et ne sera jamais l'instrument d'une culture — mais bien plutôt le signe infaillible par quoi se trahit l'absence d'une culture supérieure.

Le Devoir

A l'heure actuelle, en Louisiane — où les descendants de Français ne constituent tout de même qu'une assez faible partie de la population — à l'heure actuelle on organise trois concours littéraires dont les vainqueurs, aux dépens de l'Etat, pourront assister au Congrès de la Langue française de Québec.

C'est un événement dont la signification et la portée méritent qu'on les signale particulièrement.

Car il atteste, de la part des gouvernants de cet Etat américain, un exemplaire respect pour le passé français du pays, pour la richesse intellectuelle et morale que représentent les survivances françaises dans le Sud; il devra constituer pour tous ceux qui travaillent là-bas à la conservation de la langue et de l'esprit français un très précieux encouragement.

Le Journal de Québec.

De quels éléments se composera le Congrès?

Le premier, cela va sans dire, est fourni par les provinces françaises, officiellement françaises du Canada.

Mais les Canadiens français des provinces canadiennes anglaises seront aussi au rendez-vous: Acadiens de l'Est, les chers et vaillants compatriotes d'Evangéline, et aussi les habitants de l'Ontario et de l'Ouest. Tous s'organisent à cette fin.

NOUVELLES DE LEGAL

LEGAL. — Dimanche, le 18 avril nous amenait d'Edmonton M. Alphonse Hervieux du Cercle Molière, et quelques-uns de ses valeureux artistes entr'autres: M. Gérard Baril, Mme Geo. Lambert, MM. André Déchene, Laurier Picard; Mlles Liliane Nadeau, Lucille Boyer, Alice Lemieux et M. Phil. Villeneuve. Tous se sont montrés des acteurs consommés et ont su faire pleurer et rire la nombreuse assistance qui remplissait la salle paroissiale à déborder.

Le Drame Séparation fut joué par M. Gérard Baril et Mme Geo. Lambert, tous deux symbolisant une personnification parfaite dans les rôles de Jacquot et Lili. Ce drame était sous la direction de M. Alp. Hervieux.

La comédie, "La Couvée" fut jouée par MM. André Deschène, Laurier Picard, Phil. Villeneuve. Mlles Liliane Nadeau, Lucille Boyer, Alice Lemieux.

Le charme de ces deux pièces, et l'art de les rendre est tout à l'honneur des acteurs et actrices qui ont su donner à chaque personnage le cachet particulier voulue par l'auteur. C'est un régal que Legal n'oubliera pas de sitôt. Nos sincères félicitations à tous, et espérons que nous les reverrons encore.

Au cours de la soirée, MM. Hervieux et R. Bouchard ont adressé la parole à l'auditoire. M. le curé Tessier répondit en termes appropriés au nom de la paroisse.

Dimanche dernier, M. l'abbé Adrien Leclerc, notre vicaire, était retenu au lit par une indisposition passagère et ne put dire sa messe M. et Mme François Ouellet nous sont revenus de Victoria, B.C., ainsi que leurs charmantes fillettes. L'enchantement de Legal nous ramène ceux qui nous quittent.

De passage dans la paroisse; M. F.-X. Garneau qui fait du bon travail pour la Survivance, d'Edmonton. Il est accompagné de M. Marcelin qui doit le remplacer ici sous peu, leur travail est des plus efficace, félicitations.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

Nouvelles de Morinville

MORINVILLE.— Nous remarquons dans notre village en grande majorité de langue française, plus d'une annonce nouvelle, soit sur camions, soit sur maison de commerce. Ce qui est assez étrange, c'est que ces annonces sont de langue anglaise. Nous n'avons pas d'objection à la langue anglaise, loin de là, mais il ne faut pas oublier que nous sommes de langue française et par conséquent si l'on veut s'adresser à nous, nous nous attendons à ce que l'on le fasse dans notre langue. Disons même plus, si l'on veut absolument s'adresser au grand public qui parle la langue de Shakespeare, faisons notre annonce bilingue, moitié anglaise et moitié française et ainsi chacun aura sa part. Ce serait la perfection. A bon entendeur, salut.

Nos jeunes du Nord - Edmonton sont venus dimanche dernier nous répéter leur séance qu'ils avaient donnée chez eux, le dix-sept mars dernier. Ils l'ont fait avec beaucoup de succès sous tout rapport et nous n'avons que des éloges à leur adresser. Chacun était bien dans son rôle, l'a rendu avec art et somme toute, la soirée a été tout-à-fait charmante. Nous en félicitons qui de droit et invitons ces acteurs à nous revenir.

Notre festival annuel s'approche de plus en plus. De fait, nous savons tous que ce sera jeudi, le 6 mai, l'on s'y prépare avec grand soin, un peu de tous côtés et nous ne doutons pas que nos enfants de Morinville et des paroisses voisines nous donneront le spectacle d'une rivalité de bon aloi. Surtout n'oublions pas d'aller encourager nos enfants en assistant à la séance du soir. Les différents numéros gagnants nous répéteront ce qui leur aura donné la palme.

Nous ne pouvons nous empêcher de féliciter les organisateurs de ce festival de leur zèle à promouvoir le parler des aïeux, soit sur la scène, soit par le chant.

Nous sommes au printemps, et bien que la température prenne un peu de temps à se réchauffer, il n'en est pas moins vrai que l'été nous arrive peu à peu. En attendant, faisons le grand ménage à l'intérieur et à l'extérieur de nos maisons. Donnons un air de propreté à notre propriété et que l'ensemble de notre ville présente un coup d'oeil agréable. Nous aimons à croire que notre conseil verra à faire nettoyer les rues, à faire enlever tous les déchets qui offusquent les regards. Même plus, nous osons espérer que l'on remplacera les arbres qui sont morts et que peu à peu notre petite ville deviendra un coin très intéressant de cette province. Pour tout cela, il suffit de quelque temps de réflexion et d'un peu de courage.

Le grand jour du couronnement de notre roi s'approche de plus en plus et la cérémonie prochaine remplit nos journaux et tient une large place à la radio. Ce sera là un événement extraordinaire et nous félicitons les quelques privilégiés du Canada qui seront présents à la cérémonie. Nous félicitons surtout tous les jeunes délégués de l'Alberta, le jeune Lambert et le jeune Boulanger. Tous deux ont été choisis entre plusieurs aspirants pour représenter la jeunesse étudiante et nous savons que le choix a été des plus heureux. Nous ne doutons pas qu'ils fassent tous deux honneur à la race qu'ils représenteront.

Le docteur Boulanger est parti en compagnie de son fils et après le couronnement, ils pousseront tous deux une pointe vers la France, l'Italie et que sais-je encore?

Les journaux de la semaine dernière nous annonçaient que l'hon. Pat. Burns, sénateur de Calgary, avait pensé dans son testament à une quinzaine d'oeuvres de charité. A chacune il a laissé quelques mille piastres. Nous nous réjouissons surtout de l'offrande faite au collège des Jésuites et de celle faite au collège St-Joseph. Le premier reçoit à peu près vingt mille piastres et le deuxième, à peu près quinze mille piastres. Les deux maisons sont des plus méritantes du public et il nous fait plaisir de voir que le grand millionnaire de l'Alberta qui était catholique, l'a reconnu dans ses dernières volontés.

Le festival scolaire

District d'Edmonton

Le troisième festival français du district d'Edmonton aura lieu à Morinville, jeudi, le 6 mai.

Les juges seront: Pour la musique, Mlle Bérengère Mercier, A.T.C.M., Edmonton; Récitations, drames, discours: R. S. Marie de St-Joseph, du Couvent de l'Assomption, M. le professeur H. de Savoye, professeur de français à l'Université d'Edmonton.

Comme par le passé, il y aura, le soir, dans la salle paroissiale, une séance où figureront tous les gagnants de chaque groupe.

Programme du Festival

DISCOURS

Cinq minutes au plus sur l'un des sujets suivants:

1—La J E C ou la J A C doit-elle remplacer l'Avant-Garde dans l'Alberta.
2—L'Action catholique chez les Jeunes.
3—Une de nos gloires historiques, politiques ou littéraires.
N. B.—Les élèves doivent composer eux-mêmes leur discours.

DRAMES

Ecoles à une classe; comédie au choix.

Ecoles à deux classes; moral quelconque.

Ecoles à trois classes et plus; Grade I à V; genre historique, canadien ou étranger. Grade VI à XII; mise en scène d'un ou d'une partie d'un roman canadien.

DECLAMATIONS

Ecoles à une et deux classes;

Grade I, "Un personnage".
Grade II, "Un doute partagé".
Grade III "Quand on en a assez".
Grade IV, "Le Sanctus à la maison".
Grade V, "Le drapeau".
Grade VI, "A la sucrerie".
Grades VII et VIII, "Nos croix".

Ecoles à trois classes et plus;

Grade 1, "L'âge des autres".
Grade II, "Les droits de la femme".
Grade III "Le préjugé des couleurs".
Grade IV, "Madeleine de Verchères".
Grade V' "Nos clochers".
Grades VI, "Ma France".
Grades VII et VII, "Elles mouraient ainsi".
Grades IX etX, "Le soir tombait".
Grades XI etXII, "Le nez gelé".

SOLOS

Grades I et II, "Un jour Maître Corbeau".
Grades III et IV, "La berceuse de la poupée".
Grades V et VI, "La Paimpolaise".
Grades VII et VIII, "Le poêle à deux ponts".
Cours Supérieur, "Chantez, jeunes filles".
Grades I et II, "Un Canadien errant".
Grades III et IV, "Pauv'tit gas".
Grades V et VI, "Le grand Lustukru".
Grades VII et VIII, "La mort du cerf".
Cours Supérieur, "La plainte du mousse".

SOLOS DES ECOLES RURALES

Filles,
Grades I à IV, "Chante, petit oiseau".
Grades V à VIII, "La nuit en mer".
Garçons,
Grades I à IV, "Dors, mon gas".
Grades V à VIII, "La barque de Pierre".

DUO

Ecoles rurales seulement

Grades V à VIII, "En traîneau".

TRIO

Cours Supérieur seulement;

"L'étoile du marin".

CHOEURS

Ecoles à une seule classe;

"L'enfant et l'oiseau". (à l'unisson)
"Le postillon". (à deux voix)

Ecoles à deux classes;

"Laissez dormir les oiseaux dans leurs nids". (à l'unisson)
"Le moulin".

Ecoles à trois classes et plus;

"La fauvette captive". (à l'unisson).
"Les brésiliennes". (à deux voix).

CHANT MIME

Au choix. Le costume n'est pas obligatoire.

LISTE DES PRIX POUR LES LAUREATS DU FESTIVAL

Coupes	9
Médailles en or	7
Médailles en argent	12
Insignes d'honneur	14
	42

La liberté...

(Suite de la page 3)

ce vraiment ces gens-là qui ont fait la révolution. Non; ce sont ceux-là qui en profitent. Chaque matin, la Pravda leur enseigne ce qu'il sied de savoir, de penser, de croire, et il ne fait pas bon sortir de là: de sorte que chaque fois que l'on converse avec un Russe, c'est comme si l'on conversait avec tous." (p. 49)

Vous voulez un fait?....

Continuez, c'est encore Gide qui écrit:

"Dans une société d'officiers de marine, à bord d'un cuirassé que l'on vient de me faire admirer (complètement fait en U.R.S.S., celui-là), je me risque à oser dire que je crains qu'on ne soit moins bien renseigné en U.R.S.S. sur ce qui se fait en France, qu'en France sur ce qui se fait en U.R.S.S.; un murmure nettement désaprobateur s'élève: **La Pravda renseigne sur tout suffisamment.**" (pp. 55-56)

DONC, aucune liberté d'opinion!....

....pas même en **matière littéraire**: "La Pravda" enseigne ce qu'il faut penser et

"C'est ainsi que Dostoïewski, par exemple, ne trouve guère plus de lecteurs, sans qu'on puisse exactement dire si la jeunesse se détourne de lui, ou si l'on a détourné de lui la jeunesse, tant les cerveaux sont **façonnés**." (p. 86)—Gide.

....pas même en **matière artistique:**

"En U.R.S.S., pour belle que puisse être une oeuvre, si elle n'est pas dans la ligne, elle est honnie. La beauté est considérée comme une valeur bourgeoise. Pour génial que puisse être un artiste, s'il ne travaille pas dans la ligne l'attention se détourne, est détourné de lui: ce que l'on demande à l'artiste, à l'écrivain, c'est d'être conforme; et tout le reste lui sera donné par-dessus." (p.84)—Gide.

....pas même en **matière politique:**

"Pour ce qui est des troubles et de la lutte en Espagne, l'opinion générale et particulière attendait les directions de la Pravda qui ne s'était pas encore prononcée. On n'osait pas se risquer, avant de savoir ce qu'il fallait penser. Ce n'est que quelques jours plus tard (nous étions arrivés à Sébastopol) qu'une immense vague de sympathie, partie de la Place Rouge, vint déferler dans les journaux, et que, partout, des souscriptions volontaires pour le secours aux gouvernementaux s'organisèrent." (p. 70)—Gide.

....pas même dans **l'auto-critique:**

"Je sais bien: on fait grand cas là-bas, de ce qu'on appelle l'auto-critique. Je l'admirais de loin et pense qu'elle eut pu donner des résultats merveilleux, si sérieusement et sincèrement appliquée. Mais j'ai vite dû comprendre que, en plus des dénonciations et des remontrances (la soupe du réfectoire est mal cuite ou la salle de lecture du club mal balayée) cette critique ne consiste qu'à se demander si ceci ou cela est "dans la ligne" ou ne l'est pas. Ce n'est pas elle, la ligne, que l'on discute. Ce que l'on discute, c'est de savoir si telle oeuvre, tel geste ou telle théorie est conforme à cette ligne sacrée." (p. 51)—Gide.

Oh! Liberté de pensée!

Brèves indications sur les causes de canonisation des Serviteurs de Dieu

(suite de la page 3)

de l'absence de culte instruit par l'Ordinaire.

C'est alors que commence normalement **l'instruction proprement dite** de la Cause, dans les **procès dits apostoliques.** A cet effet, la Congrégation des Rites fait examiner par un nouveau tribunal diocésain l'héroïcité des vertus du Serviteur de Dieu et ses miracles en particulier, et parfois la réputation de sainteté. Elle procède ensuite elle-même d'abord à l'examen de l'héroïcité des vertus: elle recherche si le Serviteur de Dieu a pratiqué **à un degré héroïque toutes les vertus**, c'est-à-dire la foi, l'espérance, la charité, la prudence, la justice, la force et la tempérance et les vertus annexes; la discussion a lieu dans trois réunions, dites: antépréparatoire, préparatoire, générale. Après la publication du décret sur l'héroïcité des vertus. — à partir duquel le Serviteur de Dieu est dit **Vénérable**—, les miracles allégués sont discutés; il en faut au moins deux: on les discute, comme les vertus, dans trois congrégations successives. Une guérison n'est acceptée que s'il s'agit d'une guérison organique; elle doit être réelle, instantanée, durable, inexplicable par les lois naturelles, due exclusivement à l'intercession du Serviteur de Dieu.

Si l'examen des miracles est favorable, une dernière réunion, dite congrégation de sûreté (de tuto), est tenue devant le Pape auquel on demande de se prononcer sur le doute: Peut-on procéder en toute sûreté à la béatification? Si le Pape répond affirmativement, on publie le décret **de tuto**, après lequel on prépare la cérémonie solennelle de la béatification; elle a lieu à Saint-Pierre de Rome, avant la messe; le soir, le Souverain Pontife descend dans la basilique pour la vénération des reliques.

CANONISATION

La canonisation est l'acte par lequel le Souverain Pontife, jugeant en dernier ressort et portant une sentence définitive, inscrit un Serviteur de Dieu au catalogue des Saints et permet de lui rendre en tout lieu le culte qui lui est dû à ce titre dans l'Eglise universelle.

Nul ne peut être canonisé s'il n'a été auparavant béatifié, et si on ne peut alléguer deux ou trois miracles obtenus après sa béatification (deux miracles suffisent si la béatification s'est faite par la voie ordinaire). Une fois ces miracles approuvés, un décret de **tuto** permet de préparer la cérémonie solennelle de la canonisation.

N.B.—Tous ces renseignements sont extraits, presque mot pour mot, d'Adrien Cance, Le Code de Droit Canonique, Commentaire succinct et pratique, t. 3, p. 302-305.

Girouxville, Donnelly et Tangent souhaitent la bienvenue à leurs nouveaux curés

De nos correspondants

GIROUXVILLE.— Le 13 avril dernier, vers deux heures de l'après-midi, on pouvait voir sur la route de Dréau, une voiture, traînée par quatre chevaux et conduite par Aimé Lemay de Donnelly; il amenait à Girouxville notre nouveau curé, l'abbé Paul Gagnon, ancien curé de Donnelly. L'heure de son arrivée étant inconnue, il arriva quasi incognito au presbytère.

Ce ne fut que le dimanche, 18 avril, qu'il prit vraiment contact avec la population à cause de l'état affreux des chemins. Il chanta la grand'messe; nous lut la lettre de Son Excellence Mgr Guy, O.M.I., le nommant curé de la paroisse de Girouxville et de la Mission du Lac Magloire. Il nous dit ensuite que les paroissiens de Girouxville et du Lac Magloire pouvaient compter sur son entier dévouement pour son travail apostolique. Le révérend Père Fortier, S.J., de passage parmi nous, et arrivé de Tangent le 17 au matin, fut invité par notre nouveau curé à nous donner le sermon à l'occasion du patrônage de saint Joseph. Le R. Père commença par nous dire qu'il était heureux d'être à Girouxville pour l'intronisation de notre nouveau curé qu'il connaissait de longue date; ensuite, il nous développa le texte si riche en leçons pratiques du "Ite ad Joseph" et faîtes tout ce qu'il vous dira.... Saint Joseph avait la foi et acceptait la volonté du bon Dieu en montrant beaucoup d'abandon dans les circonstances difficiles qu'il eut à rencontrer.

Le soir, il y eut soirée paroissiale; M. le curé nous donna des vues sur films (6 rouleaux). Les films sur l'Epopée blanche et les Glaces polaires mirent beaucoup de gaieté dans l'auditoire; quand on montra Mgr Grouard, spontanément, tout l'auditoire battit des mains. Le R. Père Fortier nous donna ensuite une très belle causerie sur la nécessité de rester fidèles à notre foi et à notre langue.... Il nous chanta un pot-pourri des mieux réussis et la soirée se termina par le chant de notre hymne national. L'auditoire était nombreux et très sympathique.

—COMM.

"Les jours se succèdent, mais ne se ressemblent guère", dit-on souvent. Encore une fois, ce dicton s'est réalisé pour les paroissiens de Donnelly.

En effet, dimanche, le 18 avril, nous nous réunissions de nouveau à la salle paroissiale; cette fois, pour souhaiter la bienvenue à l'envoyé du Seigneur, le remplaçant de notre regretté M. l'abbé Gagnon, récemment nommé curé de la paroisse de Girouxville.

Une note de joie bien légitime succède au deuil éprouvé, il y a une semaine, et un sentiment de reconnaissance bien sentie jaillit de tous les coeurs envers notre vénéré évêque, S. Exc. Mgr Guy, O.M.I., de ce qu'il n'a pas voulu nous laisser plus longtemps orphelins.

La réception, en l'honneur de M. l'abbé M. Legault, notre nouveau curé, quoique simple et courte, sut toucher le bon Pasteur préposé à la tête de notre population catholique du Sacré-Coeur. Le chant et l'adresse de bienvenue terminés, M. le Curé, d'une voix émue, remercia de tout coeur les paroissiens, de l'assurance non équivoque de soumission, respect et coopération en tout, qui venait de lui être donnée. A son tour, il fit adroitement ressortir le rôle si beau du prêtre dans un milieu tel que le nôtre, et nous promit de veiller sur nos âmes avec la sollicitude et le dévouement, comme aussi avec la charité que demande son saint ministère. En l'écoutant, nous sentions toute l'affection qu'il nous vouait, quoique nous fussions encore étrangers pour lui. C'est que, dans l'Eglise, nous sommes tous frères; bien plus, pour les ministres du Seigneur, nous sommes tous enfants d'un même Père.

La veillée se poursuivit gaiement au moyen d'une partie de whist militaire, jeu favori de nos gens, qui étaient venus nombreux pour rendre hommage de filial respect et docilité envers celui qui désormais dirigera toutes nos initiatives dans le domaine religieux et catholique.

Lundi matin, l'école recevait, à son tour, le Père et l'ami de l'enfance et recueillait, à la suite du mot de bienvenue du Président général de l'A.-Garde, quelques sages conseils, en attendant de bénéficier davantage du bienfait des classes de catéchisme et autres directives de ce même Père et Pasteur. Les élèves du cours sup-rieur furent l'objet d'une attention toute spéciale dès le premier jour, quand M. le Curé leur promit des enseignements spéciaux d'apologétique. . . à cette heure, ces cours sont déjà inaugurés et tous les goutent fort.

A notre bon M. l'abbé Gagnon, qui vient de nous quitter, nous souhaitons un fructueux, comme aussi consolant apostolat, l'assurant de notre reconnaissant souvenir; et à notre dévoué M. le Curé actuel, nos voeux sincères de long séjour et de bonheur parmi nous, ses nouveaux paroissiens.

TANGENT.— Dimanche, le 11 avril, M. l'abbé M. Legault, ptre, notre curé depuis près de trois ans, faisait ses adieux à la paroisse. Son E. Mgr J. Guy, O.M.I., lui confiait l'importante paroisse de Donnelly, laissée vacante par le départ à Girouxville de M. l'abbé P. Gagnon, ptre. Au prône, M. le curé résuma les recommandations qu'il nous avait adressées pendant son séjour parmi nous. Il eut en particulier un mot de remerciement à l'adresse de la famille Langlois pour le dévouement témoigné à l'égard du prêtre.

Nous conserverons bien longtemps un bon souvenir de notre ancien curé.

Le dimanche suivant, le 18, Mgr Guy, s'adressant aux paroissiens de Tangent, d'Eaglesham et de Rahab, leur fit part, par lettre, de la nomination du nouveau curé, M. l'abbé Georges Martin, ci-devant à Grouard où il remplaçait temporairement M. l'abbé A. Charest secrétaire-chancelier du Vicariat pendant son absence.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau curé!

Le R. P. Fortier, S.J., du Collège des Jésuites d'Edmonton était de passage dans notre paroisse ces jours derniers.

La belle température dont nous jouissons fait espérer que les semailles ne tarderont pas.

LE MARCHE

PRIX A EDMONTON

Blé—

No 1 Nord	1.08½
No 2 Nord	1.06
No 3 Nord	1.01½
No 4 Nord	.98½
No 5 Nord	.92½
No 6 Nord	.83½
Fourrage	.61½
No 1 CW Gar.	1.08½

Avoine—

No 2 CW	.42½
No 3 CW	.41½
Fourrage	.40½

Orge—

No 3 CW	.53
No 4 CW	.50
No 5 CW	.49

Seigle—

No 2 CW	.91
No 3 CW	.87
No 4 CW	.81
ERGOT	.80½

Bétail—

Agneaux de choix	8.50 - 8.75
Moutons d'un an	3.00 - 4.50
Brebis	- 3.00
Taures de choix	6.00 - 7.00
Taures moyennes	5.00 - 6.00
Bouvillons de choix	7.50 - 8.50
Bouvillons moyens	6.00 - 7.00
Veaux de choix	7.00 - 8.00
Veaux moyens	3.50 - 6.50
Vaches de choix	4.00 - 5.00
Vaches moyennes	2.50 - 3.50
Taureau	2.25 - 3.25
Porc à Bacon	- 8.25

Boeuf d'engrais—

Choix	4.50 - 5.50
Autres	2.50 - 4.00

Oeufs—Variations quotidiennes

Prix payés par les marchands de gros aux producteurs

Grade A	.12
Grade B	.10
Grade C	.08

Crème—

Spécial	.26
No 1	.24
No 2	.21

BEURRE —

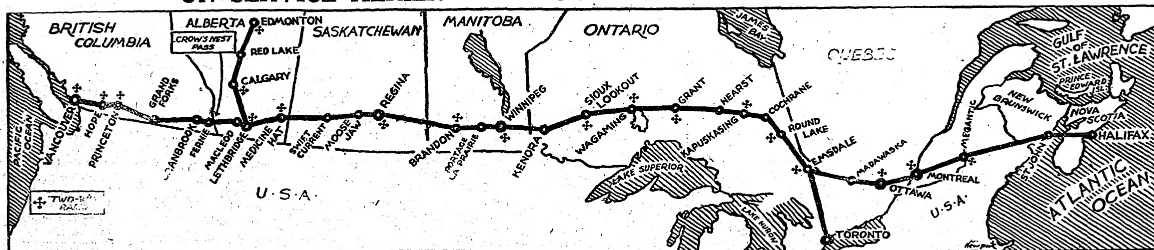
No 1, en boîte	.31
Enveloppé, No 1	.30
Enveloppé, No 2	.29
Enveloppé, No 3	.27

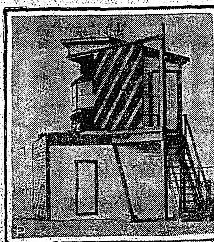
OTTAWA.— La récolte de sucre et de sirop d'érable, est particulièrement maigre, cette année, si l'on en juge par le dernier rapport du Département de l'Agriculture d'Ottawa. Il y est dit que les régions sucrières de Québec et de la Nouvelle-Ecosse, le sirop, tout en étant de bonne qualité, est beaucoup moins abondant que de coutume. Le sirop se vend dans les deux provinces [illegible] gallon, contre le sucre 20 [illegible].

Le coiffeur — Comment désirez-vous que vos cheveux soient coupés, monsieur?

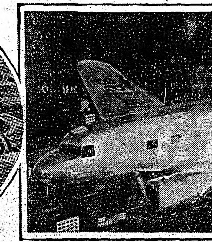
Le chauffeur— Rafraîchis sous le capot, et bien courts dans l'arrière des garde-boue.

UN SERVICE AERIEN TRANS-CANADA SERA BIENTOT INAUGURE



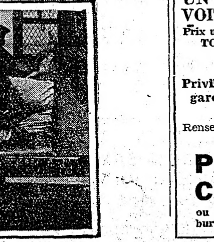












Un document à lire et a méditer

Encyclique 'Divini Redemptoris'

aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique, sur le communisme athé.

PIE XI, PAPE

VENERABLES FRERES, SALUT ET BENEDICTION APOSTOLIQUE

(Suite)

IV—Remèdes et moyens

39—Telle est, Vénérables Frères, la doctrine de l'Eglise, la seule qui puisse apporter la vraie lumière, dans les choses sociales comme dans les autres problèmes, la seule doctrine de salut en face de l'idéologie communiste. Mais il faut que cette doctrine passe dans la pratique de la vie, suivant l'avertissement de l'Apôtre saint Jacques: "Agissez d'après cet enseignement et ne vous contentez pas de l'écouter, en vous abusant vous-même" (21); voilà pourquoi la tâche la plus urgente, à l'heure actuelle, c'est d'appliquer énergiquement les remèdes appropriés et efficaces pour détourner la révolution menaçante qui se prépare. Nous en avons la ferme confiance, l'acharnement avec lequel les fils de ténèbres travaillent jour et nuit à leur propagande matérialiste et athée sera du moins pour les fils de lumière un stimulant de piété, leur inspirera un zèle égal et même plus grand pour l'honneur de la Majesté divine.

40—Que faut-il donc faire, quels remèdes employer pour défendre le Christ et la civilisation chrétienne contre cet ennemi pernicieux? Comme un père au milieu du cercle de famille. Nous voudrions, pour ainsi dire dans l'intimité, vous entretenir des devoirs que le grand combat d'aujourd'hui impose à tous les fils de l'Eglise, et même aux enfants qui se sont éloignés d'elle Nous adressons ce paternel avertissement.

Renouveau de vie chrétienne

Remède fondamental

41—Comme aux époques des plus violentes tempêtes dans l'histoire de l'Eglise, aujourd'hui encore le remède fondamental consiste dans une rénovation sincère de la vie privée et publique selon les principes de l'Evangile chez tous ceux qui se glorifient d'appartenir au Christ, afin qu'ils soient vraiment le sel de la terre et préservent la société humaine de la corruption totale.

42—Avec un sentiment de profonde reconnaissance envers le Père des lumières, de qui descend "tout don excellent et toute grâce parfaite" (22), Nous voyons partout les signes consolants de ce renouveau spirituel, non seulement dans les âmes particulièrement choisies qui, à notre époque, se sont élevées jusqu'au sommet de la plus sublime sainteté et dans les âmes toujours plus nombreuses qui tendent généreusement vers ces hauteurs de lumière, mais encore dans une renaissance de piété sentie et vécue, au sein de toutes les classes sociales, même les plus cultivées, comme Nous l'avons rappelé récemment dans Notre Motu proprio **In multis solaciis** du 28 octobre dernier, à l'occasion de la réorganisation de l'Académie Pontificale des Sciences (23).

43—Cependant, il faut avouer que dans ce travail de rénovation spirituelle il reste encore beaucoup à faire. Même dans les pays catholiques, un trop grand nombre de personnes ne sont pour ainsi dire que des catholiques de nom. Tout en observant plus ou moins fidèlement les pratiques les plus essentielles de la religion qu'ils se vantent de professer, un trop grand nombre n'ont pas le souci de perfectionner leurs connaissances religieuses, d'acquérir des convictions plus intimes et plus profondes; ils s'appliquent encore moins à vivre de telle sorte qu'à l'apparence extérieure corresponde vraiment la beauté intérieure d'une conscience droite et pure, comprenant et accomplissant tous ses devoirs sous le regard deDieu. Cette religion de façade, vaine et trompeuse apparence, déplaît souverainement au Divin Sauveur, car Il veut que tous adorent le Père, "en esprit et en vérité" (24). Celui qui ne vit pas véritablement et sincèrement la foi qu'il professe ne saurait résister longtemps au vent de persécution et à la tempête violente qui souffle aujourd'hui; il sera misérablement emporté par le nouveau déluge qui menace le monde, et, tout en se perdant luimême, il fera du nom chrétien un objet de dérision.

Détachement des biens de la terre

44—Ici, Vénérables Frères, Nous voulons rappeler avec une particulière insistance deux préceptes de Notre-Seigneur, qui s'appliquent tout spécialement aux conditions présentes du genre humain: le détachement des biens de la terre et la loi de charité. "Bienheureux les pauvres en esprit", telles furent les premières paroles tombées des lèvres du Divin Maître, dans le sermon sur la montagne (25). Cette leçon est plus nécessaire que jamais, à notre époque de matérialisme avide des biens et des jouissances terrestres. Tous les chrétiens riches ou pauvres, doivent tenir toujours leurs regards fixés vers le ciel, et ne jamais oublier que "nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir" (26). Les riches ne doivent pas mettre leur bonheur dans les biens de la terre ni consacrer le meilleur de leur effort à la conquête de ces biens; mais qu'ils se considèrent comme de simples administrateurs tenus de rendre des comptes au Maître suprême, qu'ils se servent de leurs richesses comme de moyens précieux que Dieu leur accorde pour faire du bien; qu'ils ne manquent pas de distribuer leur superflu aux pauvres, selon le précepte évangélique (27). Sinon, ils verront se réaliser pour eux-mêmes et leurs richesses le jugement sévère de l'Apôtre saint Jacques: "A vous maintenant, riches! Pleurez, éclatez en sanglots à la vue des misères qui vont fondre sur vous. Vos richesses sont pourries et vos vêtements sont mangés de vers. Votre or et votre argent se sont rouillés, et leur rouille rendra témoignage contre vous, et comme un feu dévorera vos chairs. Vous avez amassé des trésors de colère dans les derniers jours". (28)

45—Quant aux pauvres, tout en cherchant selon les lois de charité et de justice à se pourvoir du nécessaire et même à améliorer leur sort, ils doivent toujours rester, eux aussi, "des pauvres en esprit" (29) plaçant dans leur estime les biens spirituels au-dessus des biens et des jouissances terrestres. Qu'ils se souviennent qu'on ne réussira jamais à faire disparaître de ce monde les misères, les douleurs et les tribulations, qu'à cette loi personne n'échappe, pas même ceux qui en apparence semblent très heureux. Il faut donc à tous la patience, cette patience chrétienne qui réconforte le coeur par les promesses divines d'un bonheur éternel. "Prenez donc patience, mes frères — dirons-Nous encore avec saint Jacques — jusqu'à l'avènement du Seigneur. Voyez: le laboureur, dans l'espérance du précieux fruit de la terre, attend patiemment jusqu'à ce qu'il reçoive la pluie de l'automne et celle du printemps. Vous aussi, soyez patients, et affermissez vos coeurs, car l'avènement du Seigneur est proche". (30) C'est ainsi que s'accomplira la consolante promesse de Notre-Seigneur: "Bienheureux les pauvres!" Ce n'est pas une vaine consolation ni une promesse trompeuse comme celle des communistes, mais ce sont des paroles de vie et de vérité profonde, qui se réalisent pleinement ici-bas et ensuite dans l'éternité. Dans ces paroles et dans l'espérance du royaume céleste qui déjà leur appartient, "car le royaume de Dieu est à vous" (31) a proclamé Notre-Seigneur, combien de pauvres trouvent un bonheur que des riches cherchent en vain dans leur fortune, toujours inquiets et tourmentés par le désir insatiable de posséder davantage.

La charité chrétienne

46—Mais il y a un remède encore plus efficace, qui doit atteindre plus directement le mal actuel, c'est le précepte de la charité. Nous voulons parler de cette charité chrétiene "patiente et bonne" (32), qui sait éviter les airs de protection humiliante et toute ostentation, charité qui, depuis les débuts du Christianisme a gagné au Christ les plus pauvres d'entre les pauvres, les esclaves. Nous remercions tous ceux qui se sont dévoués et se consacrent encore aux oeuvres de miséricorde corporelle et spirituelle, depuis les Conférences de St-Vincent de Paul jusqu'aux grandes organisations de service social récemment établies. A mesure que les ouvriers et les pauvres ressentiront les bienfaits de cet esprit d'amour, animé par la vertu du Christ, ils se dépouilleront de ce préjugé que le Christianisme a perdu de son efficacité et que l'Eglise est du côté de ceux qui exploitent le travail.

47—Mais quand Nous voyons cette foule d'indigents accablés par la misère et pour des causes dont ils ne sont pas responsables, et à côté d'eux, tant de riches qui se divertissent sans penser aux autres, qui gaspillent des sommes considérables pour des choses futiles, Nous ne pouvons Nous empêcher de constater avec douleur que non seulement la justice n'est pas suffisamment observée, mais que le commandement de la charité reste encore incompris et n'est pas vécu dans la pratique quotidienne. Aussi, Vénérables Frères, Nous désirons que par la parole et la plume on s'attache à faire mieux connaître ce précepte divin, signe précieux et marque distinctive des vrais disciples du Christ. En nous apprenant à voir Jésus lui-même dans ceux qui souffrent la charité nous fait un devoir d'aimer nos frères comme le Divin Sauveur nous a aimés, jusqu'au renoncement, et, s'il le faut, jusqu'au sacrifice de la vie. Que l'on médite souvent les paroles consolantes mais en même temps terribles que le Juge Suprême prononcera dans la sentence du Jugement dernier: "Venez les bénis de mon Père: — car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire. — En vérité je vous le dis, toutes les fois que vous l'avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (33). Et d'autre part: "Retirez-vous de moi, maudits allez au feu éternel: — car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire. — En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait". (34)

48—Ainsi donc, pour mériter la vie éternelle, pour être en mesure de secourir efficacement les pauvres, il faut revenir à une vie plus modeste, renoncer aux plaisirs, souvent coupables, que le monde actuel offre si abondamment, en un mot, s'oublier soi-même par amour du prochain. Le "commandement nouveau" (comme l'appelle Notre-Seigneur) (35), la charité chrétienne contient une puissance divine de régénération; si on l'observe fidèlement, elle fera naître dans les âmes une paix intérieure que le monde ne connaît pas; elle apportera un remède efficace aux maux qui tourmentent l'humanité.

Devoirs de stricte justice

49—Mais pour être authentiquement vraie, la charité doit toujours tenir compte de la justice. L'apôtre nous enseigne que "celui qui aime son prochain a accompli la loi"; et il en donne la raison: "ces commandements: Tu ne commettras point d'adultères; tu ne tueras point; tu ne déroberas point, et ceux qu'on pourrait citer encore, se résument dans cette parole: Tu aimeras ton prochain comme toi-même". (36) Puisque, selon l'Apôtre, tous les devoirs se ramènent au seul précepte de la charité, cette vertu commande aussi les obligations de stricte justice, comme le devoir de ne pas tuer et de ne pas commettre de vol; une prétendue charité qui prive l'ouvrier du salaire auquel il a un droit strict, n'a rien de la vraie charité, ce n'est qu'un titre faux, un simulacre de charité. L'ouvrier ne doit pas recevoir à titre d'aumône ce qui lui revient en justice; il n'est pas permis de se dérober aux graves obligations imposées par la justice en accordant quelques dons à titre de miséricorde. La charité et la justice imposent des devoirs, souvent par rapport au même objet, mais sous un aspect différent: lorsqu'il s'agit des obligations d'autrui envers eux, les ouvriers ont le droit de se montrer particulièrement sensibles par conscience de leur propre dignité.

50—Aussi Nous Nous adressons tout particulièrement à vous, patrons et industriels chrétiens, dont la tâche est souvent si difficile parce que vous portez le lourd héritage des fautes d'un régime économique injuste, qui a exercé ses ravages durant plusieurs générations; songez à vos responsabilités. Il est malheureusement trop vrai que les pratiques admises en certains milieux catholiques ont contribué à ébranler la confiance des travailleurs dans la religion de Jésus-Christ. On ne voulait pas comprendre que la charité chrétienne exige la reconnaissance de certains droits qui appartiennent à l'ouvrier et que l'Eglise lui a explicitement reconnus. Que faut-il penser des manoeuvres de quelques patrons catholiques qui, en certains endroits, ont réussi à empêcher la lecture de Notre Encyclique **Quadragesimo anno**, dans leurs églises patronales ? Que dire de ces industriels catholiques qui n'ont cessé jusqu'à présent de se montrer hostiles à un mouvement ouvrier que Nous avons Nous-même recommandé? N'est-il pas déplorable qu'on ait parfois abusé du droit de propriété, reconnu par l'Eglise, pour frustrer l'ouvrier du juste salaire et des droits sociaux qui lui reviennent?

Justice sociale

51—En effet, outre la justice commutative, il y a aussi la justice sociale, qui impose des devoirs auxquels patrons et ouvriers n'ont pas le droit de se soustraire. C'est précisément la fonction de la justice sociale d'imposer aux membres de la communauté tout ce qui est nécessaire au bien commun. Mais de même que dans l'organisme vivant on pourvoit aux besoins du corps entier en donnant à chacune des parties et à chacun des membres ce qu'il leur faut pour remplir leurs fonctions, ainsi dans l'organisme social pour assurer le bien commun de toute la *collectivité*, il faut accorder à chacune des parties et à chacun des membres, c'est-à-dire à des hommes qui ont la dignité de personnes, ce qui leur est nécessaire pour l'accomplissement de leurs fonctions sociales. La réalisation de la justice sociale produira une activité intense de toute la vie économique, dans la paix et dans l'ordre, manifestant ainsi la santé du corps social, tout comme la santé du corps humain se reconnaît à l'harmonieuse et bienfaisante énergie des activités organiques.

52—Mais la justice sociale demande que les ouvriers puissent assurer leur propre subsistance et celle de leur famille par un salaire proportionné; qu'on les mette en mesure d'acquérir un modeste avoir, afin de prévenir ainsi un paupérisme général qui est une véritable calamité; qu'on leur vienne en aide par un système d'assurances publiques ou privées qui les protègent au temps de la vieillesse, de la maladie ou du chômage. En résumé, Nous réitérons la déclaration que Nous avons faite dans l'Encyclique **Quadragesimo anno**: "L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu, mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice". (37)

53—Comme il arrive de plus en plus dans le salariat, la justice ne peut être observée par chacun que si tous s'occordent à la pratiquer ensemble moyennant les institutions qui relient les uns aux autres les employeurs afin d'éviter une concurrence incompatible avec la justice due aux travailleurs; alors, le devoir des entrepreneurs et des patrons est de promouvoir, de soutenir ces institutions nécessaires qui deviennent le moyen normal par lequel la justice peut être satisfaite. Mais que les travailleurs se souviennent aussi de leurs devoirs de charité et de justice à l'égard des employeurs; qu'ils en soient bien persuadés, c'est en respectant ces obligations qu'ils pourront mieux sauvegarder leurs propres intérêts.

54—Et si l'on considère l'ensemble de la vie économique — Nous l'avons dit déjà dans Notre Encyclique **Quadragesimo anno** — ce n'est que par un corps d'institutions professionnelles et interprofessionnelles, fondées sur des bases solidement chrétiennes, reliées entre elles et formant sous des formes diverses, adaptées aux régions et aux circonstances, ce qu'on appelait la Corporation, ce n'est que par ces institutions que l'on pourra faire régner dans les relations économiques et sociales l'entr'aide mutuelle de la justice et de la charité.

Etude et diffusion de la doctrine sociale

55—Pour donner à cette action sociale une plus grande efficacité, il est indispensable d'étudier et de faire connaître toujours davantage les problèmes sociaux à la lumière de la doctrine de l'Eglise, et sous l'égide de l'Autorité établie par Dieu dans l'Eglise. Si la conduite de certains catholiques a laissé à désirer dans le domaine économique et social, la cause en fut souvent que ces catholiques ne connaissaient pas assez, n'avaient pas assez médité les enseignements des Souverains Pontifes sur ce sujet. Aussi est-il absolument nécessaire de développer dans toutes les classes de la société une formation sociale plus intense, en rapport avec les degrés divers de culture intellectuelle, et de n'épargner aucun soin, aucune industrie pour assurer aux enseignements de l'Eglise la plus large diffusion, surtout parmi la classe ouvrière. Que les esprits soient éclairés par la sûre lumière de la doctrine catholique; que les volontés soient inclinées à la suivre et à l'appliquer, comme norme de la vie morale, par l'accroissement consciencieux des multiples devoirs sociaux. On combattra ainsi cette incohérence, cette discontinuité dans la vie chrétienne, que Nous avons déplorée tant de fois, et qui fait que certains hommes, apparemment fidèles à remplir leurs devoirs religieux, mènent, avec cela, par un déplorable dédoublement de conscience, dans le domaine du travail, de l'industrie ou de la profession, dans leur commerce ou leur emploi, une vie trop peu conforme aux exigences de la justice et de la charité chrétiennes; d'où scandale pour les faibles, et facilite le prétexte offert aux méchants de jeter sur l'Eglise ellemême le discrédit.

56—A cette oeuvre de rénovation, la presse catholique peut largement contribuer. La presse peut et doit, tout d'abord, s'efforcer, sous des formes variées et attrayantes, de faire toujours mieux connaître la doctrine sociale; donner des informations exactes, mais suffisamment abondantes, sur l'activité des ennemis, et des indications sur les moyens de combat qui se sont révélés plus efficaces dans les divers pays; enfin, proposer des suggestions utiles et mettre en garde contre les ruses et les tromperies avec lesquelles les communistes s'appliquent et sont déjà parvenus à gagner à leur cause des hommes qui sont pourtant de bonne foi

Se prémunir contre les ruses du communisme

57—Sur ce dernier point, Nous avons déjà insisté dans Notre allocution du 12 mai de l'année dernière, mais Nous croyons nécessaire, Vénérables Frères, d'attirer de nouveau, d'une façon spéciale, votre attention. Le communisme athée s'est montré au début, tel qu'il était, dans toute sa perversité, mais bien vite il s'est aperçu que de cette façon il éloignait de lui les peuples; aussi a-t-il changé de tactique et s'efforce-t-il d'attirer les foules par toutes sortes de tromperies, en dissimulant ses propres desseins sous des idées en ellesmêmes bonnes et attrayantes. Ainsi, voyant le commun désir de paix, les chefs du communisme feignent d'être les plus zélés fauteurs et propagateurs du mouvement pour la paix mondiale; mais, en même temps ils excitent à une lutte de classes qui fait couler des fleuves de sang, et sentant le manque d'une garantie intérieure de paix, ils recourent à des armements illimités. Ainsi encore, sous divers noms qui ne font pas même allusion au communisme, ils fondent des associations et des revues, dans le but de faire pénétrer leurs idées en des milieux dont l'accès leur eût été difficile autrement; bien plus, ils tentent, avec perfidie, de s'infiltrer jusqu'en des associations franchement catholiques et religieuses. Ainsi, sans rien abandonner de leurs principes pervers, ils invitent les catholiques à collaborer avec eux sur le terrain humanitaire et charitable. comme on dit, en proposant parfois même des choses entièrement conformes à l'esprit chrétien et à la doctrine de l'Eglise. Ailleurs, ils poussent l'hypocrisie jusqu'à faire croire que le communisme, dans les pays de plus grande foi et de civilisation plus avancée, revêtira un aspect plus doux, n'empêchera pas le culte religieux et respectera la liberté de conscience. Il y en a même qui, s'en rapportant à certaines modifications introduites depuis peu dans la législation soviétique, en concluent que le communisme est près d'abondonner son programme de lutte contre Dieu.

58—Veillez, Vénérables Frères, à ce que les fidèles ne se laissent pas tromper. Le communisme est intrinsèquement pervers, et l'on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne. Si quelques-uns, induits en erreur, coopéraient à la victoire du communisme dans leur pays, ils tomberaient les premiers, victimes de leur égarement; et plus les régions où le communisme réussit à pénétrer se distinguent par l'antiquité et la grandeur de leur civilisation chrétienne, plus la haine des "sans-Dieu" se montrera dévastatrice.

Prière et pénitence

59—Mais "si le Seigneur ne garde la cité, c'est en vain que veille son gardien". (38) Aussi, comme dernier et très puissant remède, Nous vous recommandons, Vénérables Frères, de promouvoir et d'intensifier, le plus efficacement possible, dans vos diocèses, le double esprit de prière et de pénitence chrétienne. Quand les Apôtres demandèrent au Sauveur pourquoi ils n'avaient pu, eux, délivrer de l'esprit malin un démoniaque, le Seigneur répondit: "De pareils démons ne se chassent que par le prière et par le jeûne". (39) Le mal qui, aujourd'hui ravage l'humanité ne pourra de même être vaincu que par une sainte et universelle croisade de prière et de pénitence. Et nous recommandons tout spécialement aux Ordres contemplatifs d'hommes et de femmes de redoubler leurs supplications et leurs sacrifices, pour obtenir du Ciel en faveur de l'Eglise un vigoureux appui dans les luttes présentes, grâce à la puissante intercession de la Vierge Immaculée, elle qui écrasa jadis la tête de l'antique serpent et reste toujours depuis lors, la sûre défense et l'invincible "Secours des Chrétiens".

V. Ministres et auxiliaires de cette oeuvre sociale de l'Eglise

Les prêtres

60—Pour l'oeuvre mondiale de salut dont Nous venons de tracer les grandes lignes, pour l'application des remèdes que Nous avons indiqués brièvement, les ministres et ouvriers évangéliques désignés par le divin Roi Jésus-Christ, ce sont en premier lieu les prêtres. Par vocation spéciale, sous la conduite de la hiérarchie et dans une union de filiale obéissance au Vicaire du Christ sur la terre, les prêtres ont reçu la mission de garder allumé dans le monde le flambeau de la foi, et d'infuser aux fidèles cette surnaturelle confiance avec laquelle l'Eglise, au nom du Christ, a combattu victorieusement, tant d'autres combats: "la victoire qui vainc le monde, c'est notre foi". (40)

61—En particulier, Nous rappelons aux prêtres l'exhortation si souvent répétée, de Notre Prédécesseur Léon XIII, d'aller à l'ouvrier. Cette exhortation, Nous la faisons Nôtre et la complétons: "Allez à l'ouvrier, spécialement à l'ouvrier pauvre, et en général allez aux pauvres", suivant en cela les enseignements de Jésus et de son Eglise. Les pauvres, en effet, sont les plus exposés aux pièges des fauteurs de troubles, qui exploitent leur condition misérable pour allumer en eux l'envie contre les riches et les exciter à s'emparer de vive force de ce qui leur semble injustement refusé par la fortune. Et si le prêtre ne va pas vers les ouvriers pour les mettre en garde

21)—S. Jacques, I, 22.
22)—S. Jacques, I. 17.
23)—A. A. S., vol. XXVIII (1936), pp. 421-424.
24)—S. Jean, IV, 23.
25)—S. Mathieu, V, 3.
26)—"Ep. aux Hébreux", XIII, 14.
27)—Cf. S. Luc, XI, 41.
28)—S. Jacques, V, 1-3.
29)—S. Mathieu, V., 3.
30)—S. Jacques, V., 7, 8.
31)—S. Luc, VI, 20.
31)—S. Luc, VI 20.
32)—I Cor., XIII, 4.
33)—S. Mathieu, XXV, 34-40.
34)—S. Mathieu, XXV, 41-45.
35)—S. Jean, XIII, 34.
36)—"Ep.. aux Romains", XIII, 8, 9.
32)—I Cor., XIII, 4.
33)—S. Mathieu, XXV, 34-40.
34)—S. Mathieu, XXV, 41-45.
35)—S. Jean, XIII, 34.
36)—Ep. aux Romains, XIII, 8, 9.
37)—Lettre Encycl. Quadragesimo anno, 15 mai 1931 (A. S., vol., XXIII 1931, p. 202).
38)—Psaume CXXVI, I.
39)—S. Mathieu, XVII, 20.
40)—I Epître de S. Jean, V. 4.

(Suite à la page 7)

Encyclique 'Divini Redemptoris'

(Suite de la page 6)

contre les préjugés et les fausses doctrines ou pour les en détromper, ils deviendront une proie facile pour les apôtres du communisme.

62—Nous reconnaissons qu'un grand effort a été fait dans ce sens, surtout depuis les Encycliques **Rerum novarum et Quadragesimo anno**, et c'est avec une paternelle complaisance que Nous saluons le zèle industrieux de tant d'Evêques et de prêtres, qui inventent, qui essayent (toujours avec les précautions voulues) de nouvelles méthodes d'apostolat mieux adaptées aux exigences modernes. Mais tout cela est encore trop peu pour les besoins de l'heure présente. Quand la patrie est en danger, tout ce qui n'est pas strictement indispensable ou directement ordonné à la pressante nécessité de la défense commune passe au second plan. Ainsi, dans le cas présent, toute autre oeuvre, si belle, si bonne qu'elle soit, doit céder la place devant la nécessité vitale da sauver les bases mêmes de la foi et de la civilisation. Que les prêtres donc, dans les paroisses, sans préjudice bien entendu de ce que réclame le soin ordinaire des fidèles, que les prêtres réservent la plus grande et la meilleure partie de leurs forces et de leur activité pour gagner les masses ouvrières au Christ et à l'Eglise et pour faire pénétrer l'esprit chrétien dans les milieux qui y sont le plus étrangers. Ils trouveront dans les masses populaires une correspondance, une abondance de fruits inattendue, qui les récompensera du pénible labeur des premiers défrichements. C'est ce que Nous avons vu et ce que Nous voyons à Rome et en bien d'autres grandes villes, où sitôt bâties de nouvelles églises dans les quartiers périphériques, on voit se constituer des communautés paroissiales pleines de zèle et s'accomplir de vrais miracles de conversions parmi des foules qui n'étaient hostiles à la religion que faute de la bien connaître.

63—Mais le plus efficace moyen d'apostolat auprès des pauvres et des humbles est l'exemple du prêtre, l'exemple de toutes les vertus sacerdotales, telles que Nous les avons décrites dans Notre Encyclique **Ad catholici sacerdoti** (41); dans le cas présent, ce qu'il faut surtout, c'est un exemple lumineux de vie humble, pauvre, désintéressée, copie fidèle de la vie du divin Maître, qui pouvait proclamer avec une franchise divine: "Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête". (42) Un prêtre qui est vraiment, évangéliquement pauvre et désintéressé fait des miracles de bien au milieu du peuple: tel un saint Vincent de Paul, un Curé d'Ars, un Cottolengo, un Don Bosco et tant d'autres. Au contraire, un prêtre avare et intéressé, comme Nous l'avons rappelé dans l'Encyclique citée plus haut, même s'il ne se jette pas, comme Judas, dans l'abîme de la trahison, sera tout au moins un vain "airain sonore" et une inutile "cymbale retentissante" (43), trop souvent même un obstacle au bien plutôt qu'un instrument de grâce parmi le peuple. Et si le prêtre séculier ou régulier a par office l'administration de biens temporels, qu'il se souvienne que non seulement il doit scrupuleusement observer les prescriptions de la charité et de la justice, mais encore se montrer, d'une façon toute spéciale, un vrai père des pauvres.

L'Action catholique

64—Après cet appel au clergé, Nous adressons notre incitation paternelle à Nos très chers fils du laïcat, qui militent dans les rangs de cette Action catholique qui Nous est si chère, et que Nous avons appelée, en une autre occasion (44) "une aide particulièrement providentielle" à l'oeuvre de l'Eglise, en ces circonstances si difficiles. L'Action catholique, en effet, est bien un apostolat social, puisqu'elle vise à étendre le règne de Jésus-Christ, non seulement chez les individus, mais encore dans les familles et dans la société. Aussi doit-elle s'appliquer d'abord avec un soin spécial à former ses membres et à les préparer aux saints combats du Seigneur. A ce travail de formation, d'une nécessité plus que jamais urgente, préliminaire obligé de l'action directe et effective, serviront certainement les cercles d'étude, les Semaines sociales, les cours méthodiques de conférences et toutes autres semblables initiatives, aptes à faire connaître la solution chrétienne des problèmes sociaux.

65—Des militants de l'Action catholique ainsi bien préparés et exercés seront immédiatement les premiers apôtres de leurs compagnons de travail, et deviendront les précieux auxiliaires du prêtre pour porter la lumière de la vérité et soulager les détresses matérielles et spirituelles en d'innombrables zones que des préjugés invétérées contre le clergé ou une déplorable apathie religieuse ont rendues réfractaires à l'action des ministres de Dieu. On coopérera ainsi, sous la conduite de prêtres particulièrement expérimentés, à cette assistance religieuse à la classe ouvrière, qui Nous tient tant à coeur, comme étant le moyen le plus apte pour préserver des embûches communistes ces fils bien-aimés.

66—Outre cet apostolat individuel, bien souvent caché, mais extrêmement utile et efficace, c'est le rôle de l'Action catholique de répandre largement, par la parole et par la plume, tels qu'ils émanent des documents pontificaux, les principes fondamentaux qui doivent servir à la construction d'un ordre social chrétien.

Organisations auxiliaires

67—Autour de l'Action catholique se rangent les organisations que Nous avons salués autrefois comme ses auxiliaires. Elles aussi, ces organisations si utiles, Nous les exhortons paternellement à se consacrer à la grande mission dont Nous parlons, mission qui aujourd'hui prime toutes les autres par son importance vitale.

Organisations professionnelles

68—Nous songeons également à ces organisations professionnelles d'ouvriers, d'agriculteurs, d'ingénieurs, de médecins, de patrons, d'étudiants, et autres organisations similaires d'hommes et de femmes, vivant dans les mêmes conditions culturelles et que la nature même a groupés. Ce sont justement ces groupes et ces organisations qui sont destinés à introduire dans la société l'ordre que Nous avons en vue dans Notre Encyclique **Quadragesimo anno**, et à faire ainsi reconnaître la royauté du Christ dans les divers domaines de la culture et du travail.

69—Que si, en raison des conditions nouvelles de la vie économique et sociale, l'Etat s'est cru en devoir d'intervenir au point d'assister et de réglementer, par des dispositions législatives particulières, de semblables institutions (sans préjudire au respect dû à la liberté et aux initiatives privées), même alors l'Action catholique n'a pas le droit de rester étrangère à la réalité. Elle doit avec sagesse fournir sa contribution de pensée, en étudiant les problèmes nouveaux à la lumière de la doctrine catholique, et sa contribution d'activité par la participation loyale et dévouée de ses membres aux formes et aux institutions nouvelles. Ils y porteront l'esprit chrétien qui est toujours principe d'ordre, de mutuelle et fraternelle collaboration.

Appel aux ouvriers catholiques

70—Et ici, Nous voudrions adresser une parole particulièrement paternelle à Nos chers ouvriers catholiques, jeunes gens et adultes. En récompense, sans doute, de leur fidélité parfois héroïque en ces temps si difficiles, ils ont reçu une mission très noble et très ardue. Sous la conduite de leurs évêques et de leur[illegible] prêtres, ce sont eux qui doivent r[illegible]mener à l'Eglise et à Dieu ces mul[illegible]tudes immenses de leurs frères [illegible] travail qui, exaspérés de n'avoir été compris ni traités avec le [illegible]pect auquel ils avaient droit, se [illegible] éloignés de Dieu. Que les ouvriers catholiques par leur exemple, par leurs paroles, fassent comprendre à leurs frères égarés que l'Eglise est une tendre Mère pour tous ceux qui travaillent et qui souffrent, et qu'elle n'a jamais manqué, ni ne manquera jamais à son devoir sacré de Mère, qui est de défendre ses fils. Si cette mission, qu'ils doivent accomplir dans les mines, dans les usines, dans les chantiers, partout où l'on travaille, exige parfois de grands renoncements, ils se souviendront que le Sauveur du monde nous a donné l'exemple, non seulement du travail, mais encore du sacrifice.

Nécessité de la concorde entre catholiques

71—A tous Nos fils enfin, de toute classe, de toute nation, de tout groupement religieux et laïque dans l'Eglise, Nous voulons adresser de nouveau le plus pressant appel à la concorde. Bien des fois, Notre coeur paternel a été navré des dissensions, souvent futiles dans leurs causes, mais toujours tragiques dans leurs conséquences, qui mettent aux prises les fils d'une même Mère, l'Eglise. Et alors on voit les fauteurs de désordre, qui ne sont pas tellement nombreux, profiter de ces discordes, les envenimer, et finir par jeter les catholiques eux-mêmes les uns contre les autres. Après les événements de ces dernieres mois, Notre avertissement devrait paraître superflu. Pourtant Nous le répétons une fois encore, pour ceux qui n'ont pas compris ou qui peut-être ne veulent pas comprendre. Ceux qui travaillent à augmenter les dissensions entre catholiques se chargent devant Dieu et devant l'Eglise d'une terrible responsabilité.

Appel à tous ceux qui croient en Dieu

72—Dans ce combat engagé par la puissance des ténèbres contre l'idée même de la Divinité, Nous gardons l'espérance que la lutte sera vaillamment soutenue, non seulement par ceux qui se glorifient de porter le nom de Christ, mais aussi par tous les hommes (et ils sont l'immense majorité dans le monde) qui croient encore en Dieu et l'adorent. Nous renouvelons donc l'appel lancé, il y a cinq ans, dans Notre Encyclique **Caritate Christi**, que tous les croyants s'emploient avec loyauté et courage "à préserver le genre humain du grave péril qui le menace". Car, disions-Nous alors, "la foi en Dieu est le fondement inébranlable de tout ordre social et de toute responsabilité sur la terre; aussi tous ceux qui ne veulent pas de l'anarchie et du terrorisme doivent travailler énergiquement à empêcher la réalisation du plan ouvertement proclamé par les ennemis de la religion". (45)

Devoirs de l'Etat chrétien
Aider l'Eglise

73—Telle est la tâche positive, d'ordre à la fois doctrinale et pratique, que l'Eglise assume, en vertu de la mission même que lui a confiée le Christ: construire la société chrétienne, et, à notre époque, combattre et briser les efforts du communisme; à cet effet, Nous adressons un appel à toutes les classes de la société. A cette entreprise spirituelle de l'Eglise, l'Etat chrétien doit concourir positivement en aidant l'Eglise dans cette tâche, par les moyens qui lui sont propres; moyens extérieurs, sans doute, mais qui n'en visent pas moins principalement le bien des âmes.

74—Les Etats mettront donc tout en oeuvre pour empêcher qu'une propagande athée, qui bouleverse tous les fondements de l'ordre, fasse des ravages sur leurs territoires. Car il ne saurait y avoir d'autorité sur la terre, si l'autorité de la Majesté divine est méconnue, et le serment ne tiendra pas s'il n'est pas prêté au nom de Dieu vivant. Nous répétons ce que Nous avons dit souvent et avec tant d'insistance, en particulier dans Notre Encyclique **Caritate Christi**: "Comment peut tenir un contrat quelconque et quelle valeur peut avoir un traité, là où manque toute garantie de conscience ? Et comment peut-on parler de garantie de conscience là où a disparu toute foi en Dieu, toute crainte de Dieu? Cette base enlevée, toute loi morale s'écroule avec elle, et il n'y a plus aucun remède qui puisse empêcher de se produire peu à peu, mais inévitablement, la ruine des peuples, des familles, de l'Etat, de la civilisation même". (46)

Pourvoir au bien commun

[illegible]—En outre, l'Etat ne doit rien [illegible]er pour créer ces conditions [illegible]elles de vie, sans lesquelles [illegible]iété ordonnée ne peut subsister [illegible]ur fournir du travail, spécia[illegible]ux pères de famille et à la [illegible] A cette fin, qu'on amène les classes possédantes à prendre sur elles, vu l'urgente nécessité du bien commun, les charges sans lesquelles ni la société humaine ne peut être sauvée, ni ces classes elles-mêmes ne sauraient trouver le salut. Mais les mesures prises dans ce sens par l'Etat doivent être telles qu'elles atteignent vraiment ceux qui, de fait, détiennent entre leurs mains les plus gros capitaux et les augmentent sans cesse, au grand détriment d'autrui.

Prudence et sage administration

76—Que l'Etat lui-même, songeant à sa responsabilité devant Dieu et devant la société, serve d'exemple à tous les autres par une administration prudente et modérée. Aujourd'hui plus que jamais, la très grave crise mondiale exige que ceux qui disposent de fonds énormes, fruit du travail et des sueurs de millions de citoyens, aient toujours uniquement devant les yeux le bien commun et s'appliquent à le promouvoir le plus possible. De même, que les fonctionnaires et tous les employés de l'Etat, par obligation de conscience, remplissent leur devoir avec fidélite et désintéressement. Ils suivront en cela les lumineux exemples, anciens et récents, d'hommes remarquables, qui, dans un labeur sans relâche, ont sacrifié toute leur vie pour le bien de la patrie. Enfin, dans les rapports des peuples entr'eux, que l'on s'applique instamment à supprimer les entraves artificielles de la vie économique, effets d'un sentiment de défiance et de haine; et qu'on se rappelle que tous les peuples de la terre forment une seule famille de Dieu.

Laisser la liberté à l'Eglise

77—Mais en même temps l'Etat doit laisser à l'Eglise la pleine liberté d'accomplir sa divine et toute spirituelle mission, pour contribuer puissamment par là même à sauver les peuples de la terrible tourmente du moment présent. De toutes parts, on fait aujourd'hui un appel angoissé aux forces morales et spirituelles, et l'on a bien raison, car le mal à combattre est avant tout, si on le regarde dans sa source première, un mal de nature spirituelle, et c'est de cette source empoisonnée que sortent, par une logique infernale, toutes les monstruosités du communisme. Or, parmi les forces morales et spirituelles, l'Eglise catholique occupe sans conteste une place de choix, et c'est pourquoi le bien même de l'humanité exige que l'on ne mette pas d'obstacle à son action.

78—Agir autrement, et prétendre quand même arriver au but avec des moyens purement économiques et politiques, c'est être victime d'une dangereuse erreur. Quand on exclut la religion de l'école, de l'éducation, de la vie publique, quand on expose à la dérision les représentants de l'Eglise et ses rites sacrés, est-ce que l'on ne favorise pas ce matérialisme dont le communisme est le fruit? Ni la force, même la mieux organisée, ni les idéals terrestres, fussent-ils les plus grands et plus nobles, ne peuvent maîtriser un mouvement qui plonge précisément ses racines dans l'estime excessive des biens de ce monde.

79—Nous avons confiance que ceux qui ont en main le sort des nations, pour peu qu'ils sentent le péril extrême dont les peuples sont aujourd'hui menacés, sentiront toujours mieux le devoir capital de ne point empêcher l'Eglise d'accomplir sa mission. D'autant plus qu'en l'accomplissant, tout en visant le bonheur éternel de l'homme, elle travaille inséparablement à son vrai bonheur temporel.

Appel paternel aux égarés

80—Nous ne pouvons terminer cette Encyclique sans adresser une parole à ceux de Nos fils qui sont atteints déjà, ou presque, du mal communiste. Nous les exhortons vivement à écouter la voix du Père qui les aime; et Nous prions le Seigneur de les éclairer, afin qu'ils abandonnent la voie glissante qui les entraîne tous à une immense catastrophe; qu'ils reconnaissent, eux aussi, que l'unique Sauveur est Notre-Seigneur Jésus-Christ: "car il n'y a pas, sous le ciel, un autre nom donné aux hommes, dont ils puissent attendre le salut". (47)

Saint-Joseph, Modèle et Patron

81—Et pour hâter cette paix tant désirée de tous, la "Paix du Christ dans le Règne du Christ" (48), Nous mettons la grande action de l'Eglise catholique contre le communisme athée mondial sous l'égide du puissant protecteur de l'Eglise, saint Joseph. Il appartient, lui, à la classe ouvrière; il a fait la rude expérience de la pauvreté, pour lui et pour la Sainte Famille, dont il était le chef vigilant et aimant; il reçut en garde l'Enfant divin quand Hérode lança contre Lui ses sicaires. Par une vie de fidélité absolue dans l'accomplissement du devoir quotidien, il a laissé un exemple à tous ceux qui doivent gagner leur pain par le travail manuel, et a mérité d'être appelé le juste, modèle vivant de cette justice chrétienne qui doit régner dans la vie sociale.

82—Les yeux tournés vers les hauteurs, notre foi aperçoit les cieux nouveaux et la terre nouvelle dont parle Notre premier prédécesseur, saint Pierre (49). Et tandis que les promesses des faux prophètes s'éteignent, sur cette terre, dans le sang et dans les larmes, resplendit d'une céleste beauté la grande prophétie apocalyptique du Sauveur du monde: "Voici que je fais toutes choses nouvelles". (50)

Il ne Nous reste plus, Vénérables Frères, qu'à élever Nos mains paternelles, et à faire descendre sur Vous, sur Votre clergé et Votre peuple, sur toute la grande famille catholique, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, le 19 mars 1937, l'an XVI de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE

---

41)—20 déc. 1935 (A. A. S., vol XXVIII, 1934, pp. 5-50).
42)—S. Mathieu, VIII, 20.
43)—I. Cor., XII, I.
44)—19 mai 1936.
45)—Lettre Encycl. Caritate Christi, 3 mai 1932 (A. A. S., vol XXIV, p. 184).
46)—Lettre Encycl. Caritate Christi, 3 mai 1932 (A. A. S., vol. XXIV, p. 190).
47)—Actes des Apôtres, IV, 12.
48)—Lettre Encycl. Ubi arcano, 23 déc. 1922 (A. A. S., vol. XIV, 1922, p. 691).
49)—II Epître de S. Pierre, III, 13 Cf. Isaïe, LXV, 17; LXVI, 22 XXI, I.
50)—Apoc., XXI, 5.

Conférence du R. P. Boucher

(Suite de la page 1)

que le communisme est un système matérialiste qui enseigne qu'il n'y a qu'une réalité existante: la matière avec ses forces aveugles. Dans ce système donc, il n'y a pas de place pour Dieu, plus de place pour l'âme spirituelle, — l'homme est un bel animal, plus perfectionné que la bête, voilà tout — , son âme est matérielle, donc pas immortelle et pas de vie au-delà du tombeau, — sa fin? — la jouissance effrénée de tous les biens matériels, la satisfaction de tous les biens matériels, la satisfaction de tous ses appétits sensibles, — en un mot, c'est le paradis soviétique.

Or, pour arriver à ce bonheur, le communisme prône l'égalité absolue des hommes, — il rejette toute autorité, celle de Dieu, celle des parents; — nie le droit de propriété privée; — et dans le mariage, plus de lien indissoluble, plus de lien qui retienne la mère au foyer, — l'éducation appartient à l'Etat. Conséquence de tout cela? L'anarchie.— Il n'y a plus de morale, le terrorisme est le seul frein qui en tient lieu. Les événements de la Russie, du Mexique et de l'Espagne, nous l'enseignent d'une manière éloquente et terrible. Ce sont les fruits d'un système dépourvu de tout frein intérieur. "Lorsque, nous dit le Saint-Père, du coeur des hommes, l'idée même de Dieu s'efface, leurs passions débridées les poussent à la barbarie la plus sauvage".

Or, voilà le communisme: lutte contre tout ce qui est divin, — donc système antireligieux et antisocial par essence.

Mais, d'aucuns dironț, comment se fait-il qu'un système aussi diabolique ait pu se diffuser et se propager ainsi dans le monde entier et même chez des gens bien pensant? Voici comment le Saint-Père nous l'explique; je vous cite ses propres paroles: "D'abord, dit-il, très peu ont su pénétrer la nature de ce système; le plus souvent on cède à la tentation habilement présentée sous les plus éblouissantes promesses. Sous prétexte de ne vouloir que l'amélioration du sort des classes ouvrières, de supprimer des abus réels provoqués par l'économie libérale, et d'obtenir une répartition plus équitable des richesses, (ce qui est parfaitement légitime sans aucun doute) le communisme réussit, en profitant ainsi de la crise mondiale à faire pénétrer son influence, même dans les milieux sociaux où, par principe, on rejette le matérialisme et le terrorisme. Et comme toute erreur contient une part de vrai, cet aspect de la vérité, il réussit de la mettre si habilement en relief, qu'il cache ainsi la brutalité repoussante et inhumaine de ses principes et de ses méthodes. Il séduit ainsi des esprits distingués qui se servent de leur influence pour entraîner après eux des jeunes intelligences peu averties et peu capables de découvrir les erreurs du système.

Et pour bien comprendre maintenant, comment le communisme a réussi à se faire accepter sans examen par les masses ouvrières en particulier, il faut se rappeler que les travailleurs étaient déjà préparés à cette propagande par l'abandon religieux et moral où ils furent laissés par l'économie libérale. Il n'y a pas, donc, à s'étonner, qu'après avoir si longtemps travaillé à tout laïciser, on en soit venu à déchristianiser le travailleur, au point, qu'il se jette tête baissée et aveuglément vers tout système, quel qu'il soit, qui lui fasse entrevoir l'espérance d'un retour vers la prospérité.

Ajoutez à cela une propagande diabolique qui dispose de grands moyens financiers, propagande par les journaux, les tracts, les revues, le cinéma et le théâtre; et d'une façon négative par la conjuration du silence dans une grande partie de la Presse mondiale non catholique, et vous comprendrez comment, le venin bolchévique a pu s'infiltrer partout et causer tant de dommage dans tout le système social.

Voilà, en résumé, ce que nous dit le Saint-Père des erreurs et des moyens d'action violents et trompeurs du communisme bolchévique et athée. "Il est temps, désormais, nous dit-il, d'opposer à cette doctrine mortifère du communisme, la doctrine vivifiante de l'Eglise du Christ. Au-dessus de tous les êtres, cette doctrine reconnaît un être suprême, souverain: Dien principe et fin de toutes créatures, juge infiniment juste et sage de tous les hommes. Cette doctrine enseigne encore que l'homme a une âme spirituelle et immortelle; qu'il est incorporé au royaume de Dieu par la grâce sanctifiante; qu'il a le droit à la vie, le droit à la propriété, le droit au mariage qui est un contrat divin. Cette doctrine enseigne que la société est faite pour l'homme et non l'homme pour la société. Dans l'ordre économique, elle prêche la justice et les sentiments de la charité chrétienne. Aux pauvres elle demande la résignation, aux riches, la générosité et le détachement.

Quels seront alors les remèdes à apporter contre cette plaie hideuse du communisme? Ce sera donc, comme l'encyclique nous le demande une rénovation sincère de la vie publique, selon les principes de l'Evangile. Une rénovation basée sur une plus profonde connaissance de la doctrine du Christ et sur sa mise en pratique plus parfaite. Ce sera la pratique parfaite de cette vertu de charité; de cette charité patiente et bonne qui panse les misères corporelles et spirituelles, qui soulage, sans ostentation, qui secourt les indigents, sans arrogance, qui prélève même sur le nécessaire, pour améliorer le sort d'un plus malheureux que soi. Observée fidèlement, cette charité fera naître dans les âmes une paix intérieure que le monde ne connaît pas; elle apportera un remède efficace aux maux qui tourmentent l'humanité.

Mais la charité ne peut exister sans la justice: "Tu aimeras ton prochain comme toi-même, nous dit le Maître". Il faudra donc encore comme remède au communisme la pratique de la justice, cette vertu qui demande aux patrons de respecter les droits des ouvriers, de leur donner un salaire juste et raisonnable qui puisse leur aider à pourvoir à leur famille et leur donner une aisance honnête et légitime. Cette vertu qui exige enfin de l'ouvrier, qu'il s'acquitte de ses devoirs envers les patrons: la probité, la loyauté et le respect.

Voilà donc les remèdes à opposer au communisme. Mais encore faut-il les connaître ces devoirs imposés par la religion; aussi le Pape demande à tous ceux qui ont la foi au Christ, de les apprendre et de les mettre en pratique, afin d'accélérer ainsi chez eux et dans leurs milieux respectifs, cette rénovation spirituelle si nécessaire comme antidote à l'erreur communiste.

Voilà, en un résumé bien succinct, ce que notre Vénérable Pontife, de sa chambre de malade, au Vatican, nous dit à tous. Il nous signale le danger du communisme, — il nous en fait voir les conséquences désastreuses pour l'Eglise et la société toute entière, — et enfin, Il nous montre la doctrine du Christ comme le seul remède aux maux qui nous menacent.

Il termine, en nous mettant encore une fois en garde, contre les ruses de cet ennemi redoutable, nous invitant à la prière et à la pénitence.

Nous terminerons comme Lui et avec Lui, en faisant un appel aux égarés. "Nous ne pouvons pas terminer cette encyclique, dit-il, sans adresser une parole à ceux de nos Fils qui sont atteints déjà ou presque, du mal communiste. Nous les exhortons vivement à écouter la voix du Père qui les aime; et nous prions le Seigneur de les éclairer, afin qu'ils abandonnent la voie glissante qui les entraîne tous à une immense catastrophe; qu'ils reconnaissent eux aussi, que l'unique Sauveur est Notre-Seigneur Jésus-Christ; car il n'y a pas sous le ciel un autre nom donné aux hommes, dont ils puissent attendre le salut.

Avec notre Chef, le Pape, nous nous jetterons avec confiance dans les bras du Christ notre Sauveur, et nous lui dirons, comme autrefois saint Pierre: "Seigneur, sauvez-nous, car nous périssons". Nous entendrons alors sa parole puissante, rassurante et réconfortante: "Ayez confiance mes enfants, j'ai vaincu le monde. Je serai avec jusqu'à la consommation des siècles. Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre mon Eglise.

M. Maynard au "Devoir"

(Suite de la page 1)

C'est précisément la question des secours directs qui l'amène actuellement dans l'Est, en compagnie du trésorier de sa province, M. Solon Low. Tous les deux ont déjà rencontré, à Ottawa, le ministre des Finances, M. Dunning, le ministre du Travail, M. Norman Rogers, le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner. D'autres entrevues doivent avoir lieu ces jours prochains.

Chômeurs et secours

M. Maynard ne peut nous dire, comme ça, car il n'a pas de dossiers avec lui, le nombre des chômeurs et des secourus. Il sait toutefois qu'il est grand et que le trésor albertain ne peut suffire à la dépense. Il faut l'aide du fédéral. Une distinction s'impose, en Alberta, entre chômeurs et secourus. Un secouru peut très bien n'être pas un chômeur, être même un homme très pris par des travaux agricoles mais momentanément dans l'indigence, victime de la sécheresse ou de l'ensablement, ces deux fléaux qui ravagent maintenant une grande partie du territoire des prairies.

Pour ces sinistrés de l'agriculture, la perspective est plus encourageante cette année qu'elle ne l'a été depuis longtemps. Le dernier hiver a été neigeux et l'on prévoit autant que l'on espère une abondante récolte. Le fait surviendrait on ne peut plus à propos. La sécheresse de l'été dernier a été la plus terrible dans toute l'histoire agricole de l'Alberta.

L'agriculteur albertain, qui dépend encore du secours, entrevoit donc l'avenir sans désespoir. Il s'agit simplement de savoir attendre, de faire preuve d'encore un peu de patience.

Perspective moins riante pour les chômeurs industriels, groupe nombreux, dont la présence dans les villes d'Edmonton et de Calgary pose un problème grave. Ces chômeurs sont, pour quelques-uns, des Albertains mais, pour le plus grand nombre, des gens venus de l'extérieur, d'un peu partout, de la côte du Pacifique et des provinces de l'Est. Ce furent d'abord des passants, des transients, mais beaucoup semblent maintenant établis à demeure en Alberta. La province, qui n'est guère industrialisée, ne saurait leur procurer le genre de travail auxquels ils étaient autrefois habitués. Pour les employer, il faudra un système d'établissement sur la terre, selon des spécialités qui conviennent au pays, par exemple l'aviculture, l'élevage du porc et des bêtes à cornes, l'élevage des animaux à fourrure. Ce dernier genre d'élevage est tout à fait propice, nous dit M. Maynard, dans la partie nord de la province.

Le cas des Métis

Autre problème que le jeune ministre a profondément à coeur, celui des Métis de langue française qui vivent dans la région de Saint-Paul et du Lac La Biche, de même qu'à l'entrée de la région de la Rivière-à-la-Paix. Ces gens faisaient autrefois leur vie de la traite des pelleteries. Le gibier à poil, ils l'allaient trapper jusque dans les territoires du Nord-Ouest. Une loi fédérale le leur interdit maintenant. Ce mode de prise n'est plus guère possible dans le territoire même de l'Alberta. Conséquence, la population métisse se trouve sans moyen de subsistance, dépend du secours et gît dans le dénuement. Il faudrait pour elle trouver des modes particuliers d'établissement, à cause des différences qui existent encore entre leur manière de vivre et celle du reste de la population.

Et le Crédit social

M. Maynard reconnaît que le gouvernement dont il est, vient de traverser, au cours de la dernière session parlementaire, une crise assez rude. Des dissidents ont causé des embarras à M. Aberhart. Depuis, un certain nombre, le plus grand nombre même, se sont ralliés au gouvernement. L'Opposition parlementaire ne compte plus guère, en plus des sept députés de l'Opposition officielle, qu'une douzaine de dissidents. La majorité ministérielle est encore fort imposante, d'environ vingt-cinq voix.

M. Aberhart et ses collègues créditistes en tiennent toujours pour le maintien intégral du Crédit social, système politico-économique qui se fonde essentiellement sur le dividende social. Les difficultés d'application du système, M. Maynard le concède, sont maintenant plus grandes qu'elles ne l'étaient au début. Le principe du dividende social vaut toujours; il ne s'agit que de trouver le moyen pratique d'en entreprendre la distribution.

Ce dividende, que non seulement les Albertains mais que bien des Canadiens attendent avec impatience, doit-il se payer en argent, en monnaie légale, en billets de banque, de la Banque du Canada ou des banques à charte? Doit-il se payer en or, en argent, en un autre métal, en scripts, en coupons, en certificats? Enfin, comment les chefs du Crédit social entrevoient-ils qu'ils le pourront faire tenir et toucher à leurs commettants?

M. Maynard nous dit qu'il faudra déterminer un "médium d'échange", lequel n'est pas encore choisi. Mais la forme du médium en question importe peu. Le public n'a pas compris la pleine signification du dividende du Crédit social. Il ne s'agit pas d'assurer à chacun un minimum de biens non plus qu'un minimum de pouvoir d'achat mais simplement de créer un instrument qui permette un juste équilibre entre la production et la consommation. A quoi bon en effet produire des biens dont la consommation est ensuite empêchée par un système de distribution suranné, qui ne concorde plus avec les circonstances particulières au temps présent? Des économistes à courte vue, protagonistes de méthodes dites palliatives, ont prêché et prêchent encore la restriction de la production. Comme si en produisant moins l'on réduisait les besoins. Ce qu'il faut au contraire c'est utiliser à plein les moyens de production imaginés et inventés par l'homme mais en procurant en même temps à l'homme le moyen de consommer la production accrue.

A la lumière de ces éclaircissements, le Crédit social nous apparaît comme la politique de l'abondance et de la consommation, de la consommation dans l'abondance et de l'abondance dans la consommation, le tout au moyen d'un médium d'échange, pas encore créé, mais qui le sera, auquel on donne déjà la désignation de dividende social.

Période de transition

Entre le système actuel et le système à venir du Crédit social, la période de transition est difficile à passer. M. Maynard n'en disconvient pas. Il croit bien toutefois que le passage n'est pas impossible, au contraire très possible, à la condition que le public sache faire confiance, pleine et entière, à ceux qui veulent établir le régime du dividende social.

L'accomplissement de ce passage serait singulièrement facilité, si le gouvernement d'Ottawa, s'imprégnant des principes créditistes, voulait bien les faire siens. Faute de mieux, d'un Crédit social d'ensemble pour tout le pays, le gouvernement Aberhart va poursuivre inlassablement son expérience en terre albertaine. Si le succès répond à son désir, à son espoir, nul doute que les autres provinces entreront à leur tour dans le mouvement. En définitive l'Etat fédéral se sentira dans l'obligation de marcher.

NOUVELLES DE ST-PAUL

ST-PAUL.— Mardi, le 19 avril, à l'occasion de la fête du R. P. Routhier, curé de St-Paul, tous les prêtres séculiers et les Pères Oblats des paroisses environnantes se sont réunis au presbytère.

A deux heures dans l'après-midi, ils ont assisté à une séance donnée par les élèves de l'école St-Paul. Un beau programme fut rendu, et l'adresse d'occasion fut présentée par Mlle Yvette LeBel, élève du Grade XII. Un bouquet et un cadeau furent offerts par de plus jeunes élèves. Le Père curé fut très touché, et, avec de bienveillantes paroles, remercia chaleureusement les élèves de cette marque d'attention de leur part à l'occasion de sa fête.

Nous sommes heureux de nous joindre aux élèves pour offrir au R. P. curé nos meilleurs voeux de bonheur et de succès dans son travail apostolique.

Les écoles de la ville de St-Paul, à l'exception des cours supérieurs, sont fermées depuis une semaine à cause de la rougeole qui a fait son apparition parmi les enfants. Plusieurs grandes personnes en ont été aussi atteintes. Heureusement, il n'y a pas eu de mortalités.

Mme Y. Rousson, du personnel de la "St. Paul Mercantile Ltd." est allée à Edmonton jeudi, le 21, pour voyage d'affaires.

Mlle Betty Fraser, qui était en charge du magasin de modes de Mme McNamee à St-Paul depuis plus d'un an, est partie mardi dernier pour Vancouver où elle est allée rejoindre sa famille.

M. T. Sexton, gérant de la Crémerie Burns, à St-Paul depuis plusieurs années, a été transféré à Edmonton.

Naissances

A l'hôpital Ste-Thérèse à St-Paul: A M. et Mme A. Désaulniers, une fille née mercredi dernier.

A M. et Mme L. Belland, un fils, né samedi dernier. Nos félicitations aux heureux parents, et bonne santé aux petits. —COMM.

NOUVELLES DE BONNYVILLE

Le festival français des écoles de la région de St-Paul a dû être remis au 21 mai, à cause de maladie. La fête aura lieu à St-Paul ce jour-là; cependant, nous aurons un concert ici à Bonnyville, à la salle paroissiale, le 2 mai, afin d'aider à payer le transport des élèves qui y prendront part. Nous sollicitons humblement l'encouragement de tous à cette occasion et sommes assurés de ne pas être désappointés.

Il y aura un programme français et anglais composé exclusivement des numéros devant être présentés aux deux festivals français le 21 et anglais le 14 mai prochain.

Les amateurs de théâtre de St-Paul nous ont donné une comédie de maîtres, dimanche dernier. Un très grand nombre avaient répondu à l'appel et personne, nous sommes certains, ne le regrettera. Nos bons amis ont toutes nos félicitations pour leurs beaux talents et tous nos remerciements pour la belle soirée qu'ils nous ont procurée.

Mme Zenon Tremblay arrive d'une bonne vacance à Vancouver, chez des parents. Un grand nombre de personnes ont profité de l'excursion pour faire le voyage à Edmonton. L'ancien magasin Brosseau est maintenant transporté chez M. Victor Commandeur qui en a fait l'acquisition pour un magasin de machines. M. Eugène Baril a fait le déménagement. Un nouveau bâtiment s'élèvera bientôt sur les lieux ou plutôt un peu plus sur le coin de l'avenue Ouimet où se trouvait la boucherie Hamel. M. Hamel occupera la partie ouest du lot de M. Brosseau & Cie. Mme Jeanne Hamel a acheté l'ancien garage Limoges sur l'avenue Ouimet.

M. Raoul Lapointe a acheté cette semaine les trois quarts de section où habitait autrefois Albert Deblois.

Nos commissaires éprouvent quelques difficultés à financer leur nouvelle école. D'une manière ou d'une autre nous aurons avant longtemps une nouvelle école à Bonnyville.

Annonces Classifiées

ON DESIRE

On demande une sténographe bilingue sachant son français. S'adresser à "La Survivance."

* * *

On demande deux ou trois employés qui disposent d'un automobile. S'adresser à "La Survivance."

A VENDRE

Magasin général de campagne dans paroisse canadienne-française prospère. Propriété, fournitures de magasin et toute la marchandise, cette dernière est évaluée à environ $3,500.00. S'adresser à Boîte A.N.

SOUMISSIONS POUR CHARBON

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant en suscription les mots "Soumission pour charbon pour les provinces de l'Ouest", seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 14 mai 1937, pour la fourniture de charbon pour les édifices ainsi que pour les fermes et stations expérimentales du Dominion, dans les provinces du Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique.

On peut se procurer les formules de soumission et les devis avec les conditions qui y sont jointes, en s'adressant à l'Acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa, à l'Architecte régional résident de Winnipeg, Man., à l'Architecte régional résident de Régina, Sask., à l'Architecte régional résident de Calgary, Alta., ainsi qu'à l'Architecte régional résident de Victoria, C.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux spécifications départementales et aux conditions qui y sont jointes.

Si les fournisseurs soumissionnent pour un ou plusieurs endroits ou pour un ou plusieurs édifices, et si le total de leur soumission excède la somme de $5,000.00, ils seront tenus de joindre à leur soumission un chèque visé par une banque à charte canadienne, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics et égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au principal et à l'intérêt, ou bien les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Le ministère se réserve aussi le droit d'exiger de tout adjudicataire un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé ou de bons, comme susdit, pour un montant égal à 10 pour 100 du montant de sa soumission, afin de garantir le parfait accomplissement du contrat.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 16 avril 1937.

BERLIN:— D'après un chef naziste, M. Otto Dietrich, qui en donne le témoignage écrit, le chancelier Hitler n'a pas mangé de beurre depuis quatre ans. M. Dietrich insiste sur la frugalité du chancelier. Il ajoute que Hitler a cessé de manger du beurre bien avant qu'il fût question du plan quadriennal.